

MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS (MNA)
**AHMED ATTAF EN OUGANDA POUR
PRENDRE PART AUX TRAVAUX DE
LA 19^E RÉUNION MINISTÉRIELLE**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé mardi soir à Kampala, capitale de la République d'Ouganda, pays frère, pour prendre part aux travaux de la 19e Réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés (MNA), indique un communiqué du ministère.



P. 16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 23 Rabi Al Thani - 15 Octobre 2025 - N° 1147 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

AVANCÉE DANS LA PRISE
EN CHARGE MÉDICALE
DANS NOTRE PAYS

LA CNAS ET L'HÔPITAL PIERRE ET MARIE CURIE S'ALLIENT POUR LA GREFFE DE FOIE



Une convention de partenariat a été conclue mardi à Alger entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et l'Établissement hospitalier spécialisé en cancérologie Pierre et Marie Curie.

P.2

EAU POTABLE VERS UNE GESTION TECHNOLOGIQUE DE TOUT LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

En visite mardi à Saïda, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé que l'introduction du système de télégestion marque une étape décisive vers une gestion plus performante et précise du réseau d'eau potable, contribuant ainsi à l'amélioration durable du service public de l'eau.

P.4

CONSEIL DE SÉCURITÉ

APPEL À LA LEVÉE DU GEL DES AVOIRS LIBYENS ET À LA FIN DES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES



P.7

Le groupe A3+, composé de l'Algérie, de la Somalie, de la Sierra Leone et du Guyana, a réaffirmé, mardi à New York, la nécessité de permettre à la Libyan Investment Authority d'accéder à ses avoirs financiers gelés. Cette demande s'accompagne d'un appel pressant à mettre un terme aux ingérences étrangères qui compliquent la stabilisation politique et économique du pays.

FOOTBALL/QUALIF-MONDIAL-2026 (GR:G-10E J)

L'ALGÉRIE BAT L'UGANDA (2-1)

L'Algérie s'est imposée face à son homologue ougandaise 2-1 (mi-temps : 0-1), en match disputé mardi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, comptant pour la dixième et dernière journée (Gr. G) des qualifications de la Coupe du monde 2026. L'Ouganda a ouvert le score par Mukwala (6e), avant qu'Amoura n'égalise en seconde période, sur penalty (80e). Amoura est revenu à la charge pour inscrire le but de la victoire, également sur penalty (90e+8).

P.14

AVANCÉE DANS LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE DANS NOTRE PAYS LA CNAS ET L'HÔPITAL PIERRE ET MARIE CURIE S'ALLIENT POUR LA GREFFE DE FOIE

Une convention de partenariat a été conclue mardi à Alger entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et l'Établissement hospitalier spécialisé en oncologie Pierre et Marie Curie. Cet accord introduit la greffe de foie parmi les actes désormais couverts par la sécurité sociale, marquant une étape importante dans l'amélioration de la prise en charge médicale des patients.

Par Youcef Hamidi

La cérémonie de signature s'est tenue sous la présidence conjointe du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene.

Dans son intervention, M. Saihi a souligné que cette convention illustre la détermination de l'État à renforcer les soins prodigués sur le territoire national, en particulier dans le domaine sensible de la transplantation hépatique. Il a précisé que l'objectif est non seulement d'améliorer la couverture médicale des assurés sociaux, mais aussi d'étendre les domaines de coopération entre la sécurité sociale et les structures hospitalières spécialisées. Cette initiative, a-t-il ajouté, s'inscrit dans la continuité des efforts visant à consolider le système de santé national et à valoriser les compétences médicales locales.

De son côté, le ministre de la Santé a estimé que cet accord représente une étape décisive dans le dé-



veloppement de la médecine curative spécialisée en Algérie. Il a notamment mis en avant la création d'un programme national de greffe de foie à partir de donneurs vivants, qui per-

mettra d'assurer une prise en charge optimale et de réduire la dépendance vis-à-vis des soins à l'étranger.

M. Ait Messaoudene a également insisté sur l'importance de la coopé-

ration intersectorielle dans le domaine de la santé. Selon lui, la mise en place de mécanismes de contractualisation entre la sécurité sociale et les établissements hospitaliers constitue un levier stratégique pour une meilleure gestion des ressources et leur orientation vers les interventions thérapeutiques complexes. Cette approche, a-t-il souligné, garantit une qualité de soins accrue pour les patients au sein même du pays.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités du secteur de la santé, dont le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), Pr Adda Bounedjar, ainsi que le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, Habib Douagui.

Y.H

SYNDICALISME

LE MINISTRE DE LA SANTÉ RENCONTRE LES MEMBRES DU SNCCSP

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a rencontré, lundi à Alger, les membres du Syndicat national des corps communs de la santé publique (SNCCSP), indique un communiqué du ministère. Dans le cadre de "l'ancrage de la culture du dialogue et de la concertation avec les différents partenaires sociaux", M. Ait Messaoudene a lancé une série de rencontres de concertation, entamées avec les membres du SNCCSP, présidé par M. Kessar Ayache", précise la même source. Lors de cette réunion consacrée à l'écoute des préoccupations socioprofessionnelles de ce syndicat, le ministre a "tenu à rassurer les représentants du syndicat des corps communs", assurant que "leurs revendications bénéficieront d'un grand intérêt", et

réaffirmant "son engagement à poursuivre le travail en vue d'améliorer les conditions des personnels de la santé". Il a salué, dans ce sillage, le rôle important de la commission centrale chargée du dialogue, en tant que "maillon essentiel dans le processus de concertation avec les partenaires sociaux", une démarche qui vise à "renforcer la confiance et à promouvoir l'esprit de coopération et d'entente mutuelle entre les différentes parties", ajoute le communiqué. Quant à la prise en charge des patients, le ministre a souligné que cette question "reste au cœur de la politique sanitaire de l'État", car l'amélioration des performances de toutes les catégories du secteur constitue "une garantie fondamentale pour atteindre les objectifs escomptés". Cette rencontre sera suivie

d'une série de réunions avec les autres partenaires sociaux, dans le cadre d'un programme global pour écouter les différentes préoccupations et les examiner dans le cadre d'une approche participative", a expliqué M. Ait Messaoudene. Pour sa part, le président du SNCCSP a salué "l'esprit de coopération qui caractérise les relations entre le syndicat et l'administration centrale". Cette rencontre, a-t-il dit, reflète "la volonté commune de renforcer le dialogue constructif au service de l'intérêt général", de même qu'elle traduit "la détermination commune à poursuivre la concertation et à approfondir le dialogue social entre le ministère de la Santé et ses partenaires du secteur", selon la même source.

RA

SERVICES DE P ET T

VERS L'INTÉGRATION DE L'ESIM DANS LES OFFRES DE SERVICES

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a présidé, lundi, une réunion avec le président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), les représentants des opérateurs de téléphonie mobile et de l'Agence nationale des fréquences (ANF), consacrée à l'examen de l'intégration de l'eSIM dans les offres de services. A cette occasion, le ministre a souligné que cette technologie représente "un saut qualitatif dans les services de téléphonie mobile, car elle permet l'activation de plusieurs lignes sur un seul appareil sans carte SIM physique, contribuant ainsi à la simplification des procédures, à la réduction des importations de cartes SIM et au renforcement de la sécurité numérique", a expliqué le ministre dans un communiqué. L'adoption de l'eSIM s'inscrit dans le cadre de la "feuille de route de la transformation numérique qui accompagne les préparatifs du lancement du réseau

5G", a-t-il ajouté, appelant à une "coordination étroite entre les opérateurs et l'ARPCE afin de garantir l'opérationnalité des infrastructures et l'unification des normes techniques". Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur "l'importance du partage des infrastructures entre les opérateurs, en tant que choix stratégique visant à réduire les coûts de l'investissement en infrastructures et à l'orienter vers le soutien aux investissements dans les infrastructures techniques pour les services de téléphonie et d'internet". Il a souligné à cet égard que le citoyen demeure "au cœur des priorités du secteur, et que l'intégration de ce nouveau service s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère pour fournir des services numériques modernes et sécurisés qui renforcent la position de l'Algérie dans le domaine des communications modernes", selon la même source

RA

COOPÉRATION BILATÉRALE

LE MINISTRE DE LA SANTÉ REÇOIT L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu en audience, l'ambassadeur de la République de Sierra Leone en Algérie, M. Alhaji Brima Elvis Koroma, lors de laquelle les deux parties ont évoqué les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, indique, mardi, un communiqué du ministère. Cette rencontre tenue, lundi, en présence de cadres de l'administration centrale, s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations de coopération entre les deux pays, et illustre la profondeur des liens unissant l'Algérie et la Sierra Leone depuis les années 1980", précise la même source. A cette occasion, les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, notamment en matière de réponse aux épidémies et aux urgences sanitaires, ainsi que la possibilité pour la Sierra Leone de bénéficier de l'expertise algérienne dans ce domaine, à travers le transfert d'expériences et de connaissances". Dans ce sillage, M. Ait Messaoudene a réaffirmé "la disponibilité de l'Algérie à apporter

son soutien à la Sierra Leone dans la lutte contre les maladies et les épidémies, en vue de développer les capacités de réponse rapide et de diagnostic précoce", soulignant "la volonté de l'Algérie de partager son expérience pionnière en matière de programmes de prévention et de surveillance épidémiologique, afin de renforcer les liens de solidarité africaine, conformément aux orientations communes dans le cadre de la coopération africaine". Pour sa part, M. Koroma a exprimé "sa gratitude à l'Algérie pour ses positions en faveur des pays africains", saluant "son rôle pionnier dans la promotion de la solidarité africaine et le développement de systèmes de santé sur le continent". Au terme de la rencontre, l'accent a été mis sur "la volonté commune de promouvoir les relations de coopération entre les deux pays vers des perspectives plus larges, au mieux des intérêts des deux peuples amis, et renforcer ainsi les principes de solidarité et de coopération dans le domaine de la santé", conclut le communiqué.

RA

COMMUNICATION

ZOHEIR BOUAMAMA REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU GROUPE PARLEMENTAIRE DES INDÉPENDANTS AU CONSEIL DE LA NATION

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu une délégation du groupe parlementaire des Indépendants au Conseil de la nation, avec lequel il a évoqué le rôle vital du secteur des médias dans l'accompagnement de l'action législative et les défis auxquels il est confronté à la lumière des évolutions technologiques effrénées, indique mardi un communiqué du ministère. Cette délégation, composée du président du groupe parlementaire des Indépendants au Conseil de la nation, M. Bettahar Lazreg, et des membres du groupe, a rendu une visite de courtoisie au ministre de la Communication, à l'occasion de sa nomination à la tête du secteur, précise le communiqué, soulignant que la rencontre a "permis d'évoquer nombre de questions liées au secteur de l'information et de la communication et d'examiner les moyens de son développement, au service de l'intérêt national et du



renforcement de la performance des établissements médiatiques". Dans ce contexte, M. Bouamama a mis en avant "l'importance de la coopéra-

tion institutionnelle", insistant sur "le rôle vital des médias dans l'accompagnement de l'action législative". Les deux parties ont également évo-

qué "les défis auxquels les médias nationaux sont actuellement confrontés, à la lumière des évolutions technologiques effrénées", insistant sur "la nécessité d'une action commune pour améliorer leurs performances et renforcer leur rôle, notamment dans la transmission des préoccupations des citoyens et l'accompagnement des aspirations de la société". De son côté, la délégation du Conseil de la nation a salué "les efforts déployés par le ministère pour la modernisation et la promotion du secteur", selon le communiqué. Au terme de la rencontre, les deux parties sont "convenues de poursuivre la coordination et d'intensifier la concertation en vue de développer les mécanismes de coopération au service de l'intérêt général et du renforcement de la place des médias nationaux", conclut la même source.

RA

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

MME HANLAOUI PRÉSIDE UNE RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a présidé mardi à Sétif une rencontre avec les acteurs de la société civile au cours de laquelle l'accent a été porté sur « l'importance de l'instauration d'une culture de dialogue, de concertation et de complémentarité entre les institutions de l'Etat et la société civile ». Dans son allocution à l'occasion, Mme Hamlaoui a affirmé « nous jetons les bases aujourd'hui d'une nouvelle phase où la société civile constitue un des fondements de l'Etat moderne, un Etat des institutions qui ouvrent leurs portes à toutes les initiatives constructives et à tout effort visant à servir l'intérêt général dans le cadre de la loi et du respect réci-

proque ». Et d'ajouter : cette rencontre constitue « un moment pour fonder une culture de dialogue, de concertation et de complémentarité entre les institutions de l'Etat et la société civile dans le cadre de la nouvelle vision de l'Etat algérien dont la marche est dirigée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, convaincu que le développement véritable ne peut s'opérer sans une société civile forte, agissante et initiatrice ». Elle a également abordé le rôle des associations locales, des comités de quartiers et de tous les acteurs de la société civile en tant que « partenaires fondamentaux du processus de décision publique ainsi que dans la transmission des préoccupations du citoyen et l'engagement d'ini-

tatives utiles en adéquation avec la réalité locale ». De son côté, le wali de Sétif, Mustapha Limani, a souligné que cette rencontre est « un moment important dans le processus de consolidation de la communication et du dialogue entre les composantes de la société civile et les institutions de l'Etat dans le cadre de la vision concrétisée par le président de la République à travers l'association du citoyen et de la société civile à la prise de décision et de l'engagement de la démocratie participative », relevant l'importance accordée par l'Etat à la société civile comme « partenaire efficace du développement local et force de proposition pour les autorités publiques ».

RA

AUDIENCE AU MINISTRE DE LA SANTÉ

AIT MESSAOUDENE REÇOIT LA REPRÉSENTANTE DU PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA EN ALGÉRIE

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu en audience à Alger, la représentante du Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) en Algérie, Mme Soraya Alam, lors de laquelle les deux parties ont exprimé leur volonté de renforcer et d'élargir les domaines de coopération bilatérale, a indiqué mardi un communiqué du ministère. A l'entame de la rencontre, qui s'est déroulée lundi au siège du ministère, "les deux parties ont évoqué le niveau de coopération entre l'Algérie et le programme onusien", affichant "leur volonté commune de renforcer et d'élargir cette coopération afin de conforter les efforts nationaux dans la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA, et d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes", a précisé la même source. Mme Alam a salué "le travail conjoint mené par les deux parties, notamment dans le cadre du Plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA, qui vise à améliorer la réponse nationale à cette pathologie". Elle a également salué la réalisation du projet du centre national de référence de médecine tropicale dans la wilaya de Tamanrasset, dont la première pierre a été récemment posée. Ce centre constitue un acquis national et stratégique qui renforcera les capacités de l'Algérie en matière de surveillance épidémiologique et de lutte contre les infections, a-t-elle estimé, ajoutant qu'il "contribuera à améliorer la prise

en charge sanitaire au profit des citoyens et des migrants, notamment dans les régions frontalières et du Sud". De son côté, le ministre de la Santé a souligné "l'importance d'intensifier les efforts en matière de prévention, étant le moyen le plus efficace pour protéger la société contre cette maladie", appelant à l'organisation d'une vaste campagne de sensibilisation et d'information, en se focalisant sur la catégorie des enfants et des adolescents, ainsi qu'à la lutte contre la toxicomanie notamment en milieu scolaire et universitaire, constituant l'un des principaux facteurs de risque liés à la propagation du virus". Au terme de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur engagement commun à poursuivre et à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la prévention, de la formation, de l'échange d'expertises et de soutien technique, en vue de consolider la riposte nationale au VIH/Sida, ainsi qu'à consacrer le principe de "la santé pour tous", dans le cadre des objectifs de développement des Nations unies et des efforts nationaux pour la promotion de la santé publique. Mme Alam a présenté, à cette occasion, ses chaleureuses félicitations à M. Ait Messaoudene pour sa nomination à la tête du secteur, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nobles missions en vue de développer le système national de santé", conclut le communiqué.

RA

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture de la période de révision des listes électorales, à partir de lundi 20 octobre courant, jusqu'au mardi 18 novembre prochain. "En application des dispositions de l'ordonnance N° 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment les articles 62 et 65, l'ANIE informe les citoyens algériens et citoyennes algériennes, de l'ouverture de la période de révision périodique des listes électorales, à partir de lundi 20 octobre 2025, et de sa clôture mardi 18 novembre 2025", précise la même source. L'ANIE invite "les citoyennes et les citoyens non inscrits sur les listes électorales, ayant atteint 18 ans au 31 décembre 2025, et remplissant les conditions légalement requises, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence". L'Autorité a également "invité les électeurs inscrits sur les listes électorales ayant changé de lieu de résidence, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur nouvelle commune de rési-

dence". Les citoyennes et citoyens inscrits sur les listes électorales qui ont changé d'adresse dans leur commune de résidence pourront, en cas d'erreurs matérielles constatées dans leurs données personnelles, "demander l'actualisation de la liste électorale au niveau de leur commune de résidence". "Les citoyens doivent se rendre au siège de la délégation communale de l'ANIE au niveau de leur lieu de résidence pour soumettre toute demande, selon le cas, munis d'une pièce d'identité et d'une attestation de résidence, et ce de 09:00 à 16:00 tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi et du samedi", a-t-on précisé de même source. Les citoyens peuvent accéder au site web de l'ANIE pour s'assurer de leur inscription, envoyer des demandes d'inscription, de radiation ou d'actualisation de leurs données personnelles via le lien " : <https://services.ina-elections.dz>. "Les citoyennes et citoyens résidant à l'étranger, "doivent se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription, selon la même procédure".

RA

EAU POTABLE

VERS UNE GESTION TECHNOLOGIQUE DE TOUT LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION NATIONAL

En visite mardi à Saïda, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé que l'introduction du système de télégestion marque une étape décisive vers une gestion plus performante et précise du réseau d'eau potable, contribuant ainsi à l'amélioration durable du service public de l'eau.

Par Ali Boudefel

S'exprimant devant la presse en marge de sa tournée d'inspection dans la wilaya, le ministre a expliqué que cette technologie innovante permettra de superviser et de contrôler à distance l'ensemble des infrastructures hydrauliques — vannes, conduites, stations de pompage et réservoirs. Selon lui, la mise en œuvre de ce système, déjà initiée par l'Algérienne des Eaux, offrira une solution moderne et efficace pour optimiser la gestion du temps, prévenir les défaillances techniques et améliorer la continuité du service pour les citoyens.

M. Derbal a rappelé que cette démarche s'inscrit dans la stratégie prônée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à numériser les services publics afin d'accroître leur efficacité et leur proximité avec les citoyens. Il a également annoncé que des projets similaires seront déployés dans d'autres wilayas, avec l'objectif d'assurer une gestion à distance de toutes les installations



hydrauliques du pays.

Lors de sa visite au centre de télégestion du réseau d'eau potable situé au chef-lieu de la wilaya, le ministre a salué la modernité de cet équipement, qui supervise déjà les

réseaux des communes de Saïda, Ouled Khaled et Aïn El Hadjar. Une extension est prévue pour couvrir prochainement l'ensemble du territoire de la wilaya.

Au cours de son déplacement,

M. Derbal a posé la première pierre d'un nouveau réservoir d'eau de 1 000 mètres cubes dans la ville de Saïda, un projet doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 174 millions de dinars et dont la réalisation est prévue sur une période de douze mois. Il a également inspecté, dans le quartier d'El Badr, un autre projet de réservoir d'une capacité de 3 600 mètres cubes, financé à hauteur de 136 millions de dinars, inscrit lui aussi dans le programme sectoriel.

Le ministre s'est par ailleurs rendu sur le chantier du projet de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Saïda, qui s'appuie sur les ressources du champ de Doui Thabet et du plateau de Saïda. Ce projet prévoit la construction de nouvelles installations de stockage dans la commune de Doui Thabet. Enfin, M. Derbal a visité dans la région de Barbour un site de forage d'un puits d'exploration de 400 mètres de profondeur, destiné à renforcer les capacités hydriques locales.

A.B

TRAVAUX PUBLICS

M. DJELLAOUÏ SATISFAIT DE L'AVANCEMENT DES PROJETS DU PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE DÉVELOPPEMENT À TISSEMSILT

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a exprimé, mardi à Tissemsilt, sa satisfaction quant à l'état d'avancement des différents projets de son secteur inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette wilaya.

Lors de la deuxième journée de sa visite d'inspection dans la wilaya, visant à s'enquérir de l'évolution des projets relevant du secteur des travaux publics, M. Djellaoui a déclaré à la presse que le taux d'avancement a dépassé les 90 %, soulignant qu'à partir du 1er novembre prochain, la mise en service du doublement de la RN 127, reliant la commune de El Ayoun à l'autoroute Nord-Sud dans la wilaya de Médéa, sera effective sur une distance de 73 km. Il a également annoncé qu'à compter du 5 juillet pro-

chain, sera mis en service le doublement de la RN 14 entre la commune de El Youssoufia et la wilaya de Aïn Defla, en passant par Theniet El Had, sur une distance de 33 km.

Le ministre a mis en avant l'importance de ces grands projets stratégiques, initiés par le président de la République au profit de la wilaya de Tissemsilt comme pour d'autres wilayas du pays, soulignant qu'ils contribueront à créer une dynamique économique et à mieux relier la wilaya aux régions voisines. Il a également précisé que ces projets ont permis la création d'emplois pour les jeunes de la région à travers les entreprises nationales et les PME locales chargées de leur réalisation.

Par ailleurs, M. Djellaoui a appelé au lancement de campagnes de reboisement le long des axes routiers concernés, afin d'en améliorer l'esthétique et de les protéger contre l'érosion. Il a aussi inspecté le

projet de doublement de la RN 14 vers la wilaya de Tiaret sur une distance de 8 km. Au cours de cette visite, le ministre a reçu une présentation détaillée des différents projets de son secteur dans la wilaya de Tissemsilt, incluant la réalisation de chemins de wilaya et communales ainsi que les doublements de routes nationales, dans le cadre des programmes complémentaire et sectoriel. Hier lundi, M. Djellaoui avait inspecté le doublement de la RN 120 sur le tronçon reliant la commune de El Ayoun (Tissemsilt) à la wilaya de Djelfa, sur une distance de 22 km. Pour rappel, le secteur des travaux publics dans la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au titre du programme complémentaire de développement, de 13 opérations avec une enveloppe budgétaire de 47,62 milliards de dinars, soit 48,83 % du budget global alloué à ce programme.

RE

COMMERCE EXTÉRIEUR

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE SALON "ARTIGIANO IN FIERA" EN ITALIE

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions aux entreprises et artisans algériens souhaitant participer au Salon international de l'artisanat "Artigiano in fiera", prévu du 30 novembre au 7 décembre 2025 à Milan (Italie). Les secteurs concernés incluent notamment les produits alimentaires et boissons fabriqués par des artisans, les produits cosmétiques, les produits naturels, les œuvres d'art et créations exclusives, ainsi que les produits en céramique, en verre et en métal, indique le communiqué. Le ministère a fixé la date du 20 octobre courant comme dernier délai pour s'inscrire via le lien : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/artigiano-in-fiera-2025> ou par courriel à l'adresse suivante: globalalgeriantradevent@mcepe.gov.dz

Ce salon offrira aux exposants l'occasion pour la vente directe de leurs produits à un public international pouvant atteindre plus d'un (1) million de visiteurs, avec la possibilité d'établir des contacts avec de grands distributeurs, acheteurs et enseignes de luxe, et se renseigner sur les exigences du marché européen, à travers l'interaction directe avec les consommateurs, selon le communiqué. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère visant à valoriser la créativité artisanale algérienne et à mettre en avant la qualité et la singularité du produit national dans l'un des plus prestigieux salons internationaux spécialisés dans l'artisanat et les métiers, outre l'ouverture de nouvelles perspectives d'exportation vers les marchés européens, ajoute la même source.

RE

BOURSE D'ALGER

EXAMEN DE LA DEMANDE D'INTRODUCTION DE L'INSAG EDUCATION GROUP

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a examiné lors d'une réunion du guichet unique du marché financier, la demande d'intention formulée par INSAG Education Group pour son introduction en Bourse, a indiqué, mardi, un communiqué de la commission. Cette réunion s'est tenue lundi au siège de la Cosob, sous la présidence de son président Youcef Bouzenada, en présence des représentants de l'ensemble des parties prenantes du marché financier: la Bourse d'Alger, le Dépositaire central, les intermédiaires en opérations de Bourse ainsi que les promoteurs agréés. Elle a été consacrée à "l'examen de la demande d'intention formulée par INSAG Education Group, acteur majeur de l'enseignement supérieur privé en Algérie, qui a exprimé son souhait d'ouvrir son capital au public à travers une introduction en Bourse", souligne la même source, précisant que cette démarche "s'inscrit dans une stratégie globale de structuration, de transparence financière et de consolidation de la croissance du groupe". Créé à Alger il y a plus de trente ans, INSAG Education Group regroupe trois filiales accueillant près de 900 étudiants au sein d'instituts spécialisés dans les domaines du management, du marketing, de la finance et des technologies. Et parmi ces établissements figure l'IFAG Hi-

gher Institute, agréé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 250 millions de dinars en 2024, enregistrant une croissance multipliée par cinq au cours des cinq dernières années, précise la Cosob. A travers l'introduction en Bourse envisagée, l'INSAG Education Group "ambitionne notamment de mobiliser de nouveaux capitaux afin de financer la création de nouveaux campus à Oran et Constantine et renforcer ses infrastructures académiques et numériques, notamment à travers le développement de la formation en ligne et des laboratoires d'innovation", selon le communiqué. L'intention de ce groupe d'accéder à la Bourse d'Alger s'inscrit pleinement dans le cadre du guichet unique du marché financier, récemment activé par la COSOB et qui vise à simplifier les procédures d'introduction en Bourse et à offrir un accompagnement intégré aux entreprises souhaitant lever des capitaux sur le marché financier algérien, selon la même source. Cette initiative illustre "les réformes engagées par la COSOB dans le cadre du Règlement général de la Bourse, publié en 2024, qui a institué un marché de croissance dédié aux PME et aux start-up, en simplifiant les conditions et les démarches d'introduction en Bourse.

RE

SÉTIF

PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA PRÉVENTION DANS LE MONDE AGRICOLE

Une journée de sensibilisation organisée conjointement par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) a réuni, lundi dernier, une centaine d'investisseurs et d'agriculteurs à Sétif. L'objectif de cette rencontre était d'informer les participants sur les mécanismes d'assurance et les stratégies de prévention destinées à sécuriser les investissements, renforcer la résilience des exploitations et assurer la pérennité des projets agricoles.

Par Yakout Abina

Selon Hocine Lamouri, directeur de l'antenne locale de l'ANADE, cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat établi entre les deux institutions. Elle visait principalement les bénéficiaires du dispositif de financement de l'Agence, également assurés auprès de la CRMA. Encadrée par des spécialistes du domaine, la journée a mis en avant l'importance de sensibiliser les futurs investisseurs agricoles aux multiples risques liés à leurs activités, qu'il s'agisse de la production végétale, animale ou d'autres filières.

M. Lamouri a souligné que l'accent avait été mis sur les stratégies de gestion des risques permettant de réduire les effets des aléas et d'augmenter les chances de réussite et de durabilité des projets agricoles. Des



interventions techniques ont permis de présenter les produits d'assurance couvrant les cultures végétales et les cheptels contre les maladies et sinistres divers. Ces explications ont été fournies par Sofiane Hamidat, agronome, et Sofiane Belaïfa, vétérinaire, tous deux représentants de la CRMA. L'assistance, composée d'agriculteurs, de porteurs de projets, d'acteurs de la société civile et de partenaires institutionnels, a également pu assister à des démonstrations pratiques. Des simulations de contrats d'assurance ont illustré concrètement les mécanismes de couverture et permis

aux participants d'évaluer les risques auxquels leurs exploitations pourraient être exposées.

Il convient de rappeler que la région des Hauts Plateaux constitue l'une des zones agricoles les plus dynamiques du pays. À ce jour, près de 52 000 agriculteurs sont enregistrés auprès de la Chambre de l'agriculture de Sétif, un chiffre qui témoigne du potentiel considérable de ce territoire dans le développement du secteur agroalimentaire national.

Y.A

BECHAR

UN SALON POUR RELIER FORMATION, INNOVATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Par Ikram Haou

Sous le slogan « De la formation à l'insertion et à l'innovation », les autorités locales de la wilaya de Béchar ont donné le coup d'envoi du Salon régional de l'emploi du Sud-Ouest, organisé au complexe sportif Emir Nayef Benabdelaziz.

L'événement, tenu lundi dernier sous la supervision du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en coordination avec le ministère du Travail, a rassemblé plus de 200 participants issus de divers horizons : diplômés du secteur de la formation professionnelle, universitaires, représentants d'entreprises et de banques. L'objectif principal était de créer un espace d'échanges permettant aux chercheurs d'emploi de rencontrer directement les recruteurs et aux entreprises de

découvrir de nouveaux talents. Selon M. Abdellah Chafi, chef du service de la formation à la direction locale du secteur, cette manifestation vise à faciliter la mise en relation entre les entreprises publiques et privées, les institutions financières et les jeunes diplômés. « Il s'agit d'un espace d'opportunités où se rencontrent ceux qui cherchent un emploi et ceux qui en offrent, qu'ils soient issus de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur ou d'autres domaines », a-t-il expliqué. Outre la wilaya de Béchar, plusieurs autres wilayas ont pris part à ce salon, notamment Béni-Abbès, Timimoun, Naâma et El Bayadh. Leur participation visait à informer les jeunes sur les mesures mises en place par l'État pour encourager l'entrepreneuriat et l'auto-emploi. Parmi les secteurs représentés figuraient les mines, les énergies renouvelables, le tourisme saharien et les banques, tous engagés à promouvoir l'emploi local. Ces entreprises ont profité du salon pour mener des entretiens directs avec les jeunes

diplômés issus des centres de formation professionnelle, des universités et des grandes écoles, a précisé M. Chafi.

Le salon a également constitué une plateforme de valorisation pour les porteurs de projets innovants et les startups, mis en relation directe avec les institutions publiques et les partenaires économiques. L'un des principaux résultats de cette édition a été la récompense de 15 % des jeunes participants et la concrétisation de 20 à 30 projets de startups, accompagnée de la signature d'une quinzaine de conventions de partenariat dans le domaine de la formation et de l'accompagnement des jeunes. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de promotion de l'emploi, du développement des compétences et de l'innovation dans les régions du Sud, faisant de Béchar un pôle émergent de dynamisme économique et d'insertion professionnelle.

I.H

BORDJ BOU ARRERIDJ UN AMBITIEUX PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Dans le cadre des efforts de l'État visant à moderniser et à renforcer l'urbanisme à travers toutes les wilayas du pays, la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié d'une enveloppe financière de 1,32 milliard de dinars destinée à achever et réhabiliter le pôle urbain de Boumergued, situé à la sortie est de la ville.

Lundi dernier, les services de la wilaya ont annoncé l'affectation de ce budget à la réalisation des travaux d'aménagement et d'infrastructures de base du nouveau pôle urbain. Ce dernier s'étendra sur une superficie de 276 hectares. L'enveloppe sera répartie entre les travaux d'aménagement, estimés à 770 millions de dinars, et les raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz, évalués à 550 millions de dinars. Le pôle urbain en cours de réalisation comprendra plusieurs projets de logements et d'équipements publics, parmi lesquels :

- Deux unités de sûreté urbaine,
- Une polyclinique,
- Un institut de formation professionnelle spécialisée,
- Un château d'eau d'une capacité de 10 000 m³.

Sur le plan résidentiel, le programme prévoit la construction de 4 000 logements AADL inscrits pour l'année 2025, ainsi que 6 440 logements AADL 3 prévus pour 2026. D'autres formules de logements — locatifs publics et pro-

motionnels — viendront compléter l'offre. En outre, le pôle accueillera quatre établissements scolaires, un hôpital de 240 lits et une structure universitaire, renforçant ainsi les infrastructures éducatives et sanitaires de la région.

Les autorités locales ont également souligné l'importance accordée à la préservation des espaces verts et des zones forestières durant la mise en œuvre des projets urbains. À ce titre, la forêt récréative de Boumergued, récemment ouverte au public après sa réhabilitation, constitue un exemple emblématique de cette politique environnementale. Ce site a bénéficié de travaux de réaménagement d'un coût de 90 millions de dinars, incluant la plantation de plus de 400 arbustes, la création de larges espaces verts, l'installation d'aires de jeux pour enfants et de kiosques de service, ainsi que la mise en place d'équipements de loisirs modernes répondant aux attentes des habitants.

À travers ces investissements, la wilaya de Bordj Bou Arreridj entend renforcer son potentiel urbain et résidentiel, tout en s'inscrivant pleinement dans la stratégie nationale de développement urbain. Ce programme vise à améliorer la qualité de vie des citoyens, encourager l'investissement local et soutenir durablement la croissance du secteur du logement.

I.H

DJANET DE NOMBREUX PROJETS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES CITOYENS

Une série de projets de développement sont en réalisation dans la commune de Bordj El-Haouès (120 km Nord de Djanet), notamment dans les secteurs des travaux publics, l'hydraulique, la santé et l'énergie, pour améliorer le cadre de vie du citoyen et renforcer la dynamique de développement, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Concernant les infrastructures de base, les travaux se poursuivent pour la réhabilitation et la modernisation de deux tronçons de 30 km chacun de la RN-3, entre Bordj El-Haouès et le chef lieu de wilaya de Djanet, a-t-on indiqué. Les travaux ont également été lancés pour un projet de raccordement et d'approvisionnement en eau potable du village de Tasset, à partir de la zone de Dider sur une distance de 70 km, a ajouté la source en faisant état de la réception d'une nouvelle salle de soin équipée dans la localité de Tasset. A l'herir, les travaux sont en cours pour la réalisation d'un ouvrage d'art sur le chemin de wilaya CW-474, plus précisément au niveau du point kilométrique PK-200, selon les mêmes services qui font part aussi d'un projet de construction, actuellement à 95% d'avancement, du siège d'une antenne communale dans la même localité.

Parmi les autres projets retenus en faveur de la commune de Bordj El-Haouès, figurent la réalisation d'un réseau d'assainissement dans les quartiers de Tounine et Tin-Temouine, un château d'eau de 500 m³ à Tounine, ainsi que le raccordement de la localité de Tourest au réseau d'électricité sur une distance de 45 km. Tous ces projets, et d'autres dans les secteurs éducatifs et de la santé, reflètent la dynamique que connaît la commune, dans le cadre des efforts visant à améliorer les services de base et impulser le développement local, ont conclu les services de la wilaya.

APS

MALGRÉ LA MAUVAISE CONJONCTURE MONDIALE LE COMMERCE EXTÉRIEUR CHINOIS PROGRESSE DE 4 %

Le commerce extérieur de la Chine poursuit sa progression, en dépit d'un environnement économique mondial marqué par l'incertitude. Selon les données publiées lundi par l'Administration générale des douanes (AGD), les échanges commerciaux du pays, exprimés en yuan, ont atteint 33 610 milliards de yuans (environ 4 730 milliards de dollars) entre janvier et septembre 2025, enregistrant une hausse de 4 % en glissement annuel.

Par Rihab Taleb

Cette croissance est principalement portée par la dynamique des exportations, qui ont progressé de 7,1 % sur un an, pour atteindre 19 950 milliards de yuans. Ces chiffres confirment la vigueur persistante de la demande internationale pour les produits manufacturés chinois.

En revanche, les importations ont connu un léger repli de 0,2 %, s'établissant à 13 660 milliards de yuans. Ce fléchissement pourrait traduire une consommation intérieure plus



prudente ou des ajustements dans les chaînes d'approvisionnement, liés aux tensions économiques globales et à la réorganisation de certaines filières industrielles.

Les échanges avec les pays partenaires de l'initiative « la Ceinture

et la Route » ont, pour leur part, atteint 17 370 milliards de yuans, soit une hausse de 6,2 % par rapport à la même période en 2024. Ce programme stratégique, lancé par Pékin pour renforcer les infrastructures et les échanges à l'échelle

mondiale, continue ainsi de produire des effets tangibles sur le dynamisme commercial du pays.

Les statistiques de l'AGD soulignent également une diversification croissante des partenaires commerciaux de la Chine sur les neuf premiers mois de 2025. Les échanges avec les pays membres de l'ASEAN ont progressé de 9,6 %, témoignant du renforcement des liens économiques régionaux en Asie du Sud-Est.

En Amérique latine, la progression reste modérée, à 3,9 %, tandis que les échanges avec l'Afrique affichent une hausse spectaculaire de 19,5 %, illustrant la montée en puissance des relations sino-africaines.

L'Asie centrale n'est pas en reste : les échanges y ont bondi de 16,7 %, confirmant l'intérêt stratégique croissant de Pékin pour cette région. Enfin, les échanges commerciaux avec les autres membres de la coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ont progressé de 2 %, consolidant la présence chinoise dans l'espace pacifique et confirmant le rôle de la Chine comme pilier du commerce mondial.

RT

ENERGIE GAZIÈRE

LE KOWEÏT MET AU JOUR UN VASTE GISEMENT OFFSHORE

La Compagnie pétrolière nationale du Koweït (KPC) a annoncé, lundi, la découverte d'un important gisement de gaz naturel offshore, marquant une avancée stratégique dans les efforts du pays pour renforcer sa sécurité énergétique et stimuler sa croissance économique. Selon un communiqué officiel de la KPC, le nouveau champ gazier, baptisé Jazah, s'étend sur une superficie d'environ 40 kilomètres carrés, dans les eaux territoriales koweïtiennes. Ses réserves sont estimées à un trillion de pieds cubes de gaz, soit environ 28,3 milliards de mètres cubes, faisant de Jazah l'une des plus im-

portantes découvertes gazières de l'histoire du pays. Les projections indiquent une production quotidienne potentielle supérieure à 29 millions de pieds cubes, soit près de 820 000 mètres cubes de gaz par jour, un volume susceptible de contribuer de manière significative à la satisfaction des besoins énergétiques nationaux.

Le ministre du Pétrole et président de la KPC, Tariq Suleiman Al-Roumi, a salué cette découverte comme une étape décisive dans la stratégie énergétique du Koweït. Il a souligné que cette avancée s'inscrivait pleinement dans les objectifs nationaux

visant à garantir la sécurité énergétique, accroître la production et réduire la dépendance du pays aux importations. Le ministre a également indiqué que des efforts sont engagés pour accélérer le développement des champs offshore récemment découverts, dont Jazah, et pour intégrer leurs ressources au système national de production. Cette démarche vise un double objectif : soutenir durablement la croissance économique du Koweït et créer de nouvelles opportunités d'emploi, en particulier pour les compétences locales du secteur énergétique.

RT

POUR DYNAMISER SON AGRICULTURE LE NIGERIA OBTIENT 190 MILLIONS D'EUROS DE L'UNION EUROPÉENNE

Par Ali Boudefel

Réunis à Bruxelles les 9 et 10 octobre, les participants à la deuxième édition du Global Gateway Forum ont vu se concrétiser un nouveau partenariat entre l'Union européenne et le Nigeria. Ce cadre de coopération, destiné à promouvoir les investissements internationaux, a permis à Abuja d'obtenir une nouvelle ligne de crédit visant à soutenir et moderniser son secteur agricole.

D'un montant de 190 millions d'euros, soit environ 219,5 millions de dollars, ce financement provient de l'Union européenne par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement (BEI). L'annonce officielle a été faite le 13 octobre par le ministère nigérian du Budget et de la Planification économique, qui a précisé que l'accord avait été finalisé en marge du forum tenu en Belgique.

Les banques commerciales du pays seront les principales bénéficiaires de cette enveloppe, appelée à renforcer leur capacité de prêt en direction des acteurs du monde rural. Les autorités entendent concentrer ces efforts sur deux filières prioritaires, le cacao et le lait, qui représentent des leviers essentiels pour la diversification économique du Nigeria.

Selon Thourayya Tricki, directrice des partenariats internationaux à la BEI, ce programme dépasse la simple dimension financière : il s'agit d'un levier de transformation structurelle. L'initiative vise à réduire les risques liés au crédit agricole, à renforcer les institutions financières locales et à soutenir

une croissance durable et compétitive du secteur. Le sous-financement chronique de l'agriculture demeure en effet l'un des points faibles de l'économie nigérienne. Bien qu'elle représente près de 20 % du PIB national, cette activité ne capte qu'environ 4 % des prêts bancaires privés, selon les données officielles. Cette situation résulte d'une aversion au risque de la part des banques, confrontées à la vulnérabilité climatique, à l'absence de garanties solides et à la faible couverture des zones rurales par les services financiers.

Le cas du cacao, culture particulièrement exposée aux variations climatiques, illustre ces fragilités. Les prévisions du cabinet indépendant de conseil commercial N'kalo annoncent une baisse de 11 % de la production pour la campagne 2025-2026, estimée à 305 000 tonnes, avant même le lancement officiel de la saison.

Face à ces défis, le soutien de l'Union européenne s'ajoute à d'autres initiatives nationales visant à faciliter l'accès au crédit agricole. En septembre dernier, la Bank of Agriculture du Nigeria a signé un accord de 1 milliard de dollars avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) pour créer un Fonds national de soutien aux petits exploitants.

En combinant financement international et réformes structurelles internes, le Nigeria espère ainsi poser les bases d'une agriculture plus résiliente, capable de répondre à la fois aux exigences du marché mondial et aux besoins croissants de sa population.

A.B

BOURSES MONDIALES EN RECUL

Les Bourses mondiales déclinaient mardi, sur fond de tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine tandis que plusieurs résultats de grandes banques américaines sont attendus et que Tokyo a chuté, plombée par une crise politique au Japon. En Europe, la Bourse de Paris reculait de 0,83% en début de matinée, Francfort chutait de 1,05% et Milan de 1,27%. Londres cédait 0,31%. En Asie, la Bourse de Tokyo a chuté de 2,58% à la clôture, après avoir perdu plus de 3% en fin d'échanges, affectée par la crise politique agitant le Japon après l'implosion de la coalition gouvernementale, et dans un marché hanté par une intensification des tensions commerciales sino-américaines. "Le repli des marchés asiatiques traduit un essoufflement de l'appétit au risque, alors que la prudence domine avant les résultats des grandes banques américaines", a noté John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement chez Cité Gestion Private Bank. Selon lui, les investisseurs européens reprennent aussi "leur souffle après le fort rebond de Wall Street". La Bourse de New York a en effet terminé en nette hausse lundi, voyant d'un bon œil le changement de ton du président américain Donald Trump à l'égard de la Chine, après des menaces de droits de douane colossaux qui avaient fait trembler les investisseurs. Le Dow Jones a pris 1,29%, l'indice Nasdaq a grimpé de 2,29%. Mais la Chine s'est dite mardi prête à se battre "jusqu'au bout" s'il le faut sur les droits de douane, tout en déclarant rester ouverte à la discussion. Le géant asiatique impose depuis mardi des droits spéciaux aux bateaux américains entrant dans ses ports, en représailles, dit-il, à des mesures similaires censées entrer en vigueur le même jour aux Etats-Unis contre les bateaux chinois. Parmi les annonces du jour, les investisseurs vont digérer les chiffres de l'emploi au Royaume-Uni qui montrent un taux de chômage au plus haut depuis plus de quatre ans lors des trois mois achevés fin août, à 4,8%, sur un marché du travail qui s'affaiblit. Sur le plan macro-économique, ils surveilleront le discours du président de la Réserve Fédérale américaine (Fed), Jerome Powell à la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Washington.

RE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

APPEL À LA LEVÉE DU GEL DES AVOIRS LIBYENS ET À LA FIN DES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES

Le groupe A3+, composé de l'Algérie, de la Somalie, de la Sierra Leone et du Guyana, a réaffirmé, mardi à New York, la nécessité de permettre à la Libyan Investment Authority d'accéder à ses avoirs financiers gelés. Cette demande s'accompagne d'un appel pressant à mettre un terme aux ingérences étrangères qui compliquent la stabilisation politique et économique du pays.

Par Karim-Akli Daoudi

S'exprimant au nom du groupe, l'ambassadeur d'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a exprimé sa profonde inquiétude face à la dégradation des actifs libyens bloqués, soulignant qu'ils sont menacés par une gestion déficiente au sein de certaines institutions financières. Il a regretté que le paragraphe 14 de la résolution 2769 du Conseil de sécurité, qui autorise la réutilisation des fonds libyens gelés, ne soit toujours pas appliqué. Le diplomate a insisté sur la nécessité d'émettre rapidement la notice d'application de cette résolution afin que les institutions financières concernées puissent agir sans délai.

Le représentant algérien a également fait part de l'inquiétude du groupe A3+ face à la détérioration de la situation économique en Libye, marquée par l'absence d'un budget unifié et de mécanismes de contrôle efficaces. Il a néanmoins salué les récentes mesures adoptées par le Conseil présidentiel libyen, notamment le lancement d'un audit complet des comptes publics et la création d'un organe technique chargé de superviser les contrats liés aux secteurs pétrolier et énergétique.

Les membres du groupe A3+ ont estimé



qu'une solution politique durable reste difficilement envisageable tant que les interventions étrangères se poursuivent. Ils ont dénoncé la prolifération d'armes et la contrebande de carburant, qui violent les résolutions du Conseil de sécurité et aggravent l'instabilité du pays. Dans cette optique, ils ont réitéré leur demande de retrait immédiat de toutes les forces étrangères, combattants et mercenaires opérant sur le sol libyen, rappelant que la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays doivent être pleinement respectées.

Les A3+ ont par ailleurs insisté sur le fait que toute initiative de règlement doit être menée par les Libyens eux-mêmes. Ils appellent à une unification rapide des institutions nationales et à la mise en place de conditions propices à la tenue d'élections libres et transparentes. Le groupe a également soutenu les appels à une réorganisation de la Mission d'ap-

pui des Nations unies en Libye (MANUL), afin qu'elle puisse exercer plus efficacement son mandat.

« Alors que les mois passent et que les transitions s'enchaînent sans issue, la Libye demeure prisonnière d'un cycle de crises répétées », a déploré M. Bendjama. Selon lui, si le peuple libyen avait eu la possibilité de déterminer son propre avenir, le pays aurait déjà retrouvé la paix et la stabilité. Il a exhorté le Conseil de sécurité à cesser de gérer la crise dans l'attente et à s'engager concrètement en identifiant et en sanctionnant ceux qui bloquent le processus de paix.

En conclusion, le diplomate a appelé le Conseil à reconnaître les erreurs du passé et à s'impliquer davantage dans la recherche d'une solution politique durable, fondée sur la volonté et les aspirations du peuple libyen.

KAD

AIDES HUMANITAIRES POUR GHAZA L'ONU ET LE CICR DEMANDENT L'OUVERTURE DE TOUS LES POINTS DE PASSAGE

Le Bureau de coordination des Affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont réclamé mardi l'ouverture de tous les points de passage de la bande de Gaza pour permettre d'acheminer davantage d'aide humanitaire, suite à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu vendredi. "A ma connaissance, tous les points de passage de Gaza ne sont pas ouverts à l'aide humanitaire. C'est le principal problème actuellement, et c'est ce que les humanitaires, y compris le CICR, ont réclamé au cours de ces dernières heures", a déclaré un porte-parole du CICR, Christian Cardon, lors d'un point de presse à Genève. Cette ouverture doit être effective "de toute urgence", a-t-il insisté. "Nous demandons que les tous points de passage soient ouverts", a insisté à ses côtés un porte-parole de l'OCHA, Jens Laerke. Il a également demandé que les points de passage qui avaient été détruits par la guerre soient réparés et ouverts, suite au cessez-le-feu en vigueur depuis vendredi. "Nous disposons dans la région de 190.000 tonnes prêtes à être envoyées", a relevé M. Laerke.

RI

GÉNOCIDES SIONISTES À GHAZA LE BILAN S'ALOURDIT À 67.913 MARTYRS ET 170.134 BLESSÉS

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 67.913 martyrs et 170.134 blessés, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de 44 martyrs ainsi que 29 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

RI

SOUDAN

7 MORTS DANS DES ATTAQUES DE DRONE

Au moins sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées mardi dans des attaques de drone ayant visé des quartiers de la capitale soudanaise Khartoum et une ville du nord du pays, selon des médias locaux. Des témoins dans l'est de Khartoum, ont indiqué à la presse locale que quatre drones avaient ciblé le quartier d'Id Babikir tôt mardi, tuant un médecin et l'un de ses enfants, et blessant deux autres membres de la même famille. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré les restes d'un

drone qui s'était écrasé sur une habitation civile du quartier. Dans la ville d'al-Dabba, dans le nord du Soudan, les autorités locales ont affirmé que les Forces de soutien rapide (FSR), avaient ciblé la ville avec des attaques de drones, tuant cinq personnes et en blessant d'autres. Le Soudan reste en proie à un conflit entre les Forces armées soudanaises et les FSR, qui a éclaté en avril 2023. Les combats ont fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés.

RI

MAROC

LE COLLECTIF GENZ 212 ANNONCE DE NOUVELLES MANIFESTATIONS POUR SAMEDI PROCHAIN

Le collectif de jeunes GenZ 212, qui réclame depuis fin septembre des réformes dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et dénonce la corruption au Maroc, a annoncé lundi l'organisation samedi de "sit-in pacifiques" dans la majorité des villes du pays. "Nous appelons toute la jeunesse marocaine ainsi que l'ensemble des citoyennes et citoyens à se mobiliser massivement pour soutenir ce mouvement jusqu'à la satisfaction de nos revendications", a déclaré dans un communiqué le mouvement. Depuis le 27 septembre, le collectif, fort de plus de 210.000 adhérents sur la plateforme Discord, a organisé presque chaque soir des rassemblements à travers le pays, réunissant des milliers de personnes dénonçant la corruption, la misère sociale et les priorités antisociales du gouvernement Akhannouch. Le mouvement GenZ 212 réclame notamment des services publics d'éducation et de santé décentes, la lutte contre la corruption et que le gouvernement rende des comptes. "Comme

priorité absolue", il exige la libération immédiate des "détenus d'opinion arrêtés pour leur participation pacifique". Aux premiers jours de cette mobilisation interdite, la police a procédé à des centaines d'interpellations. Environ 550 personnes font l'objet de poursuites, dont certains ont été maintenus en détention. Le mouvement de jeunes GenZ 212 a pris racine dans un élan de protestations né à la mi-septembre après le décès, à l'hôpital public d'Agadir (sud), de huit femmes enceintes admises pour des césariennes. Durant les premières manifestations de protestation, rappelle t-on, les jeunes avaient notamment scandé "on veut des hôpitaux et non des stades" en référence à un agenda sportif qui aura coûté plusieurs milliards de dirhams alors que les hôpitaux du pays coulent sous des besoins multiformes pressants, dont des médecins, des structures sanitaires décentes et un personnel médical mieux formé.

RI

ESCROQUERIES EN LIGNE

EXPERTS ET CHERCHEURS POUR UNE MOBILISATION SCIENTIFIQUE, JURIDIQUE ET SÉCURITAIRE

Les participants au séminaire national sur les crimes d'escroquerie et les arnaques en ligne, organisé mardi, ont insisté sur la nécessité d'une coopération étroite entre les institutions scientifiques, sécuritaires et judiciaires afin de mieux contrer les menaces croissantes liées à la cyberfraude. Selon eux, ces pratiques criminelles représentent un risque réel pour la sécurité et la stabilité sociale, nécessitant une approche collective et multidisciplinaire.

Par Salim Nait Ouguelmim

Les chercheurs, universitaires et représentants des corps de sécurité présents à cette rencontre ont souligné l'importance de développer des campagnes de sensibilisation à grande échelle. Ils ont plaidé pour une implication accrue des écoles, des médias et des institutions religieuses dans la diffusion d'une culture de prévention numérique, considérée comme un rempart essentiel contre la manipulation et la fraude en ligne.

Le président du séminaire, Dr Omar Ben-Aïchouche, du Centre de recherche en sciences et civilisations islamiques de Laghouat, a mis en garde contre la montée



rapide des escroqueries électroniques, appelant à une synergie entre les experts en droit, en sécurité et en Charia islamique pour lutter de manière efficace contre ce fléau qui ne cesse d'évoluer.

De son côté, le commissaire Hakim Benhamza, chef de la cellule de lutte contre la cybercriminalité à la sûreté de wilaya de Laghouat, a évoqué les difficultés opérationnelles rencontrées dans la traque des cybercriminels opérant depuis l'étranger. Il a insisté

sur l'urgence de renforcer la coopération internationale pour améliorer l'efficacité des enquêtes et le partage d'informations.

La Dr Zahia Kettab, de l'Université Abdelhamid-Benbadis de Mostaganem, a, pour sa part, exposé le rôle crucial des conventions internationales dans la lutte contre la cybercriminalité, soulignant la nécessité d'une harmonisation des cadres juridiques pour répondre aux défis transfrontaliers.

Le Dr Ahmed Kaâbouche, du centre universitaire Nour El-Bachir d'El-Bayadh, a mis en avant la dimension éthique de l'usage des technologies numériques. Selon lui, le manque de conscience numérique et de formation à la sécurité en ligne favorise la prolifération des escroqueries virtuelles.

Les intervenants ont également attiré l'attention sur le rôle des nouvelles technologies dans la propagation des fraudes, notamment à travers les techniques d'hameçonnage (phishing), qui exploitent la naïveté et la négligence des internautes. Ils ont recommandé une protection renforcée des données personnelles et une vigilance accrue lors de l'utilisation des sites électroniques afin d'empêcher toute exploitation malveillante.

Enfin, les experts ont souligné que la lutte contre l'escroquerie numérique doit s'appuyer sur une combinaison entre la loi et les principes de la Charia islamique, afin d'assurer une réponse juridique et morale cohérente. Cette complémentarité, ont-ils affirmé, est essentielle pour dissuader les délinquants, protéger les citoyens et préserver la stabilité de la société face aux menaces du cyberspace.

S.N.O

RENCONTRE SCIENTIFIQUE POUR LA COOPÉRATION ET L'INNOVATION

OUVERTURE DU 3^e CONGRÈS AFRICAIN DE LA SANTÉ ET DE LA BIOLOGIE À SÉTIF

L'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1) accueille depuis mardi les travaux du troisième Congrès africain de la santé et de la biologie, un rendez-vous de trois jours réunissant chercheurs et universitaires venus d'Algérie et de plusieurs pays étrangers. Cette manifestation scientifique vise à promouvoir la recherche collaborative et à encourager l'innovation au service du développement durable. Lors de la séance d'ouverture, le Dr Seddik Khennouf, doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie, a insisté sur l'importance de renforcer la coopération scientifique entre les universités algériennes, en particulier dans les domaines liés à l'exploitation durable des ressources naturelles pour soutenir l'économie nationale. Il a également appelé à favoriser les projets de recherche conjoints entre laboratoires, en impliquant les étudiants et les jeunes chercheurs afin de développer leurs compétences et de stimuler la créativité scientifique.

Le Dr Khennouf a souligné la nécessité de valoriser concrètement les résultats de la recherche en les intégrant dans le secteur économique, estimant que l'innovation académique doit se traduire par des produits à valeur ajoutée, capables de contribuer à la croissance et à la durabilité du pays. La première

journée du congrès a donné lieu à plusieurs échanges scientifiques autour de thèmes variés tels que la présentation de produits naturels à activité biologique, les procédés d'extraction de ces composés et l'identification de leurs propriétés thérapeutiques. Placée sous le signe de la coopération africaine et internationale, la rencontre regroupe des chercheurs issus de plusieurs pays, notamment l'Égypte, le Kenya, la Jordanie, la Turquie et le Pakistan. Les discussions portent également sur la valorisation des déchets issus des industries alimentaires, l'extraction de substances à effets médicaux, la toxicité des produits naturels ainsi que leur adaptation à l'environnement dans une perspective de développement durable.

L'objectif principal de ce congrès est de favoriser l'échange d'expériences et de connaissances entre spécialistes des domaines de la biologie, de la chimie biologique, de la santé publique et des sciences appliquées. À travers communications, conférences et présentations de posters, les participants ambitionnent de rapprocher la recherche scientifique des besoins réels des sociétés africaines et de promouvoir une science utile, innovante et porteuse d'avenir.

S.N.P

JOURNÉE D'ÉTUDE AUTOUR DUPARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LE SECTEUR AGRICOLE

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE DURABLE

Réunis mardi à l'Université « Mustapha Stambouli » de Mascara dans le cadre d'une journée d'étude consacrée à l'innovation agricole, chercheurs, enseignants et professionnels du secteur ont unanimement souligné la nécessité de renforcer les liens entre le monde universitaire et le domaine agricole afin d'assurer un développement durable et compétitif de ce dernier.

Le professeur Amine Dehane, de l'Université d'Oran 1 « Ahmed Ben Bella », a mis en avant l'importance d'une coopération scientifique étroite entre les deux sphères, estimant qu'elle constitue une condition essentielle pour permettre au secteur agricole de s'appuyer sur des méthodes modernes et des outils scientifiques avancés. Selon lui, cette synergie favorise une production plus efficace et de meilleure qualité, tout en stimulant l'innovation face aux grands défis du moment, notamment les changements climatiques et les maladies touchant les cultures.

Le chercheur a également plaidé pour une intégration accrue des technologies modernes dans les expérimentations agricoles, particulièrement dans les filières maraîchères, les grandes cultures et les vergers, où l'irrigation intelligente peut jouer un rôle déterminant dans la productivité et la durabilité.

Dans le même esprit, le professeur Mustapha Merah, de l'Université « Abdelhamid Ibn Badis » de Mostaganem, a souligné que la coopération entre la recherche académique et le monde agricole représente un levier stratégique pour la durabilité du secteur, surtout dans un contexte marqué par les bouleversements climatiques. Il a insisté sur la nécessité d'une coordination efficace entre les universités et les acteurs du terrain, estimant que l'innovation scientifique peut transformer profondément l'avenir de l'agriculture algérienne en la faisant évoluer vers une agriculture moderne, fondée sur les technologies de pointe et l'intelligence artificielle.

Le professeur Merah a par ailleurs salué les résultats obtenus par les étudiants porteurs de projets innovants, dont les travaux appliquant l'intelligence artificielle à la gestion agricole ont déjà montré leur efficacité, notamment dans le suivi climatique des exploitations et l'optimisation des rendements.

Organisée conjointement par la faculté des sciences de la nature et de la vie et la faculté des sciences exactes de l'Université de Mascara, cette rencontre a rassemblé enseignants, chercheurs, représentants d'institutions agricoles et acteurs du secteur venus de plusieurs régions du pays. Tous ont partagé la conviction que l'avenir de l'agriculture algérienne dépendra de sa capacité à intégrer la science, la technologie et l'innovation dans ses pratiques quotidiennes.

S.N.P

FORMATION PROFESSIONNELLE DE NOUVELLES SPÉCIALITÉS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouther Krikou, le ministre de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont tenu une réunion de coordination placée sous le thème « Entrepreneurat environnemental : formation, soutien et accompagnement ».

Par Malika Azeb

Au cours de cette rencontre, il a été décidé de renforcer le dispositif de formation professionnelle par l'introduction de nouvelles spécialités liées à la protection de l'environnement.

Ces formations ont pour objectif de répondre aux mutations technologiques et de mieux accompagner les jeunes entrepreneurs engagés dans le domaine de l'économie verte.

Parmi les nouvelles filières introduites figurent :



la valorisation et la transformation des déchets en engrais organiques, la récupération et la valorisation de la matière organique, le démontage des déchets électriques et électroniques, l'exploitation des stations de traitement de lixiviats, l'installation et la maintenance des panneaux solaires, ainsi que la formation de guides spécialisés dans le tourisme environnemental. Dans son intervention, Kaouther Krikou a rappelé que

la formation dans les métiers de l'environnement vise avant tout à ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes. Elle a souligné que ces initiatives contribuent à la valorisation des ressources naturelles, au soutien de l'économie nationale, à la protection de l'environnement et à la préservation des écosystèmes. De son côté, Nouredine Ouadah a mis l'accent sur l'importance d'une formation spé-

cialisée, à la fois théorique et pratique, comme fondement solide pour la création d'entreprises dans le secteur environnemental. Il a également salué les efforts de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), qui œuvre à encourager les jeunes porteurs de projets verts à travers un programme de financement dédié à 1 000 micro-entreprises actives dans la collecte et le recyclage des déchets plastiques.

Pour sa part, Nacima Arhab a précisé que l'introduction de ces nouvelles spécialités n'est pas le fruit du hasard, mais répond aux exigences écologiques de l'économie nationale et aux opportunités d'emploi et de développement local durable qu'elles offrent. Elle a rappelé que plus de 365 diplômés ont été formés en 2024 dans les métiers liés à l'environnement, notamment dans les filières du tri et du recyclage des déchets.

Enfin, la directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemil, a mis en avant les efforts déployés par son institution pour la promotion de l'entrepreneuriat vert. Elle a indiqué que l'agence a déjà contribué au financement de 2 789 projets environnementaux, dont 84 dédiés spécifiquement au recyclage des déchets plastiques et d'autres matériaux, soulignant ainsi la dynamique croissante du secteur vert en Algérie.

M.A

GIGANTESQUE OPÉRATION DE REBOISEMENT L'ALGÉRIE S'APPRÊTE À PLANTER UN MILLION D'ARBRES EN UNE JOURNÉE

Par Chaimaa Sadou

Le 25 octobre, l'Algérie participera à une vaste opération nationale de reboisement visant à planter un million d'arbres en une seule journée. Cette initiative d'envergure, pilotée par le ministère de l'Agriculture, en collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, a pour objectif d'accroître le couvert végétal et de sensibiliser la population à la lutte contre le changement climatique.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en coordination avec la Direction générale des forêts, a conçu ce projet ambitieux pour revitaliser les écosystèmes à travers l'ensemble du territoire national. L'opération, la plus importante jamais entreprise en matière de reforestation en Algérie, mobilisera des milliers de volontaires et d'acteurs locaux.

Cette campagne est menée en partenariat avec l'organisation Algérie Verte, présidée par Fouad Maâla, créateur de contenu engagé et fervent défenseur de l'environnement. Celui-ci a développé une méthode innovante tenant compte des spécificités climatiques et écologiques de chaque zone de plantation, afin de garantir la réussite et la pérennité des jeunes plants.

Au-delà du symbole, cette démarche vise à enrichir la flore locale, lutter contre l'érosion des sols et ralentir la désertification. Elle s'inscrit également dans une volonté de promouvoir la culture du reboisement et de favoriser la participation citoyenne, notamment celle des jeunes, à la préservation de l'environnement.

Pour le ministre Yacine El-Mahdi Oualid, il ne s'agit pas seulement d'une opération de reforestation, mais d'un engagement collectif pour un avenir durable. Il a rappelé que la préservation des forêts constitue une responsabilité commune,

tout en exprimant sa confiance dans la capacité des Algériens à s'unir autour de cet objectif écologique.

Le ministère invite ainsi toutes les parties prenantes — entreprises, associations, établissements scolaires et citoyens — à prendre part activement à cette initiative nationale. Il réaffirme par la même occasion son engagement en faveur d'un développement respectueux de la nature et de la protection durable des forêts.

Cette grande campagne de plantation traduit la volonté du pays de contribuer concrètement à l'amélioration de l'environnement. En s'engageant à planter un million d'arbres, l'Algérie démontre non seulement son attachement à la préservation de la nature, mais encourage aussi chaque citoyen à devenir acteur du changement. Un geste fort, porteur d'espoir pour un avenir plus vert et plus sain.

C.S

CRISE HUMANITAIRE AGGRAVÉE PAR LES INTEMPÉRIES PRÈS DE 900 000 PERSONNES AFFECTÉES PAR LES INONDATIONS AU SOUDAN DU SUD

Près de 890 000 personnes sont actuellement touchées par les inondations dévastatrices qui frappent le Soudan du Sud, un chiffre qui a plus que triplé en trois semaines, selon les dernières estimations de l'ONU. L'intensité exceptionnelle des pluies et la montée du niveau du Nil aggravent la situation, compliquant considérablement les opérations d'aide humanitaire.

Les régions de Jonglei et d'Unity figurent parmi les plus durement affectées. Les inondations y ont causé d'importants dégâts matériels, détruisant des logements, des cultures agricoles, ainsi que des écoles, des infrastructures sanitaires et des axes de transport essentiels. Environ un tiers des sinistrés a dû abandonner son domicile pour se réfugier dans des zones plus élevées, souvent dépourvues d'abris ou de services de base.

Malgré ces conditions difficiles, les Nations Unies et leurs partenaires humanitaires poursuivent leurs efforts sur le terrain. Ils fournissent des abris d'urgence, de l'eau

potable, des soins médicaux, ainsi qu'une aide financière aux familles les plus vulnérables. Des sacs de sable et du matériel de protection sont également distribués afin de renforcer les défenses contre les crues.

Cependant, le plan d'aide humanitaire pour 2025, qui vise à venir en aide à 5,4 millions de personnes, ne dispose actuellement que de 30 % du financement nécessaire. Ce manque de ressources compromet non seulement les interventions d'urgence, mais aussi la mise en œuvre de solutions durables face aux crises récurrentes.

Ces inondations illustrent une nouvelle fois la grande fragilité du Soudan du Sud face aux conséquences du changement climatique. Sans une action rapide et coordonnée, la situation risque d'évoluer vers une crise humanitaire majeure. Une mobilisation internationale urgente s'impose pour prévenir de nouvelles pertes humaines et protéger les communautés déjà éprouvées.

C.S

MALNUTRITION INFANTILE À HAÏTI ELLE A DOUBLÉ EN DEUX ANS

Le taux de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans en Haïti est passé de 7% à 14% en deux ans, a indiqué le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, qui cite un rapport de l'initiative internationale de surveillance du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). "Les femmes, les enfants et les familles déplacées sont les plus touchés par la crise prolongée en Haïti, qui entraîne une augmentation de la famine", a pointé le PAM. "Le taux de malnutrition a doublé en deux ans, passant de 7% à 14% chez les enfants de moins de cinq ans, et est même plus élevé dans certaines régions", a poursuivi le PAM. Selon le rapport de l'IPC, "un nombre record de 5,7 millions de personnes, soit 51% de la population haïtienne, sont actuellement confrontées à des niveaux de famine aigus, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année dernière", a précisé l'organisation. Pour rappel, Haïti subit une grave crise sécuritaire depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021 et un séisme dévastateur. Les criminels contrôlent la majeure partie du territoire, y compris une grande partie de la capitale. Au moins 8.000 personnes ont été tuées en raison du banditisme généralisé. Le premier contingent envoyé pour aider les autorités à rétablir l'ordre et lutter contre les groupes criminels est arrivé à Port-au-Prince à la mi-2024.

RS

TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

LES ASSOCIATIONS ONT UN GRAND RÔLE À JOUER

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a mis en avant le rôle essentiel que jouent les associations culturelles et historiques dans la sauvegarde de la mémoire nationale et dans la transmission des valeurs de la Révolution du 1er Novembre 1954 aux jeunes générations, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Par Saïd Slimani

Lors d'une rencontre avec le président de l'association Machâal Echahid, Mohamed Abbad, accompagné de plusieurs membres de son organisation, M. Tacherift a rappelé l'importance des efforts déployés par ces structures dans la

conservation du patrimoine historique et la diffusion des idéaux de la lutte de libération. Il a salué leur contribution à la valorisation du sacrifice des chouchada et des moudjahidine, garants de l'indépendance et de la dignité nationale.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de mobiliser tous les moyens disponibles pour faire vivre cette mémoire, en particulier à travers l'usage des technologies modernes et des réseaux sociaux. Ces outils, a-t-il souligné, constituent des vecteurs puissants pour transmettre le message des martyrs et renforcer chez les jeunes le sentiment d'appartenance à la nation ainsi que la conscience historique collective.

S.S



CULTURE ORALE

RETOUR DU HAKAWATI À SIDI BEL-ABBÈS

La bibliothèque principale de lecture publique Mohamed El-Kebbaty de Sidi Bel-Abbès abrite une manifestation culturelle consacrée au patrimoine populaire algérien ancien, intitulée « El Hakawati », ou « le conteur ». L'événement, dont les activités ont débuté lundi soir, vise à redonner vie à l'art du conte traditionnel tout en mettant en avant sa fonction éducative et récréative, considérée comme un outil précieux de transmission des valeurs et du patrimoine culturel aux plus jeunes.

L'ouverture a été animée par l'artiste reconnu Kada Bensemicha, accompagné de son fils, le comédien de théâtre Hocine Bensemicha. Devant une assistance composée en majorité d'enfants et de leurs parents, les deux artistes ont captivé le public

avec des contes anciens et des énigmes tirés de la mémoire collective. Les réactions enthousiastes des enfants ont témoigné de l'intérêt et de l'attachement renouvelé à cet art ancestral.

Dans son intervention, Kada Bensemicha a rappelé que le hakawati ne se limite pas à raconter des histoires : il incarne aussi la mémoire vivante d'un peuple. Selon lui, raviver cet art, c'est préserver les racines culturelles du pays et les transmettre aux nouvelles générations d'une manière à la fois ludique et éducative. Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation s'inscrit dans le programme annuel de la bibliothèque visant à promouvoir la lecture et la culture du livre. La directrice de l'établissement, Warda Ha-

kimi, a souligné que le conte populaire demeure un excellent moyen d'éveiller chez les enfants l'amour des livres et de faire revivre un patrimoine oral qui a longtemps contribué à la formation culturelle et sociale de la société algérienne.

Dans cette optique, la bibliothèque Mohamed El-Kebbaty prévoit d'instaurer des séances hebdomadaires dédiées au hakawati, ainsi que des ateliers de dessin et d'écriture inspirés des contes présentés, afin de conjuguer lecture, plaisir et créativité. Plusieurs parents ont salué cette initiative, estimant qu'elle allie habilement apprentissage et divertissement, tout en appelant à sa généralisation dans l'ensemble des espaces culturels de la wilaya.

S.S

EPOPÉES DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

LA BATAILLE DE FERGHOU AKBACH, UN AFFRONTÉMENT ÉPIQUE À ENJEU EXISTENTIEL

Tout en évitant les sous titres et tout autre langage que le français réécrit avec des mots différents le texte suivant et modifie sa structure globale sans en changer le sens. Puis ajoute un titre et un surtitre.

La bataille de Ferghous Akbach, survenue le 14 octobre 1960 sur les monts Ahmar Khedou dans l'actuelle commune de M'ziraa (Biskra), a été un affrontement épique à enjeu existentiel engagé durant la Révolution par les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) contre les forces d'occupation française. En dépit du déséquilibre entre les forces coloniales surarmées et les troupes de moudjahidine ne disposant que d'armes légères, cette bataille a mis en échec l'opération planifiée par l'armée française pour prendre le contrôle de ce refuge naturel fortifié des moudjahidine et de les éliminer, ce qui a été considéré par les chefs de la Révolution comme une victoire malgré les pertes subies, a affirmé dans son témoignage le moudjahid Abdelkader Seriani, frère du moudjahid Abdelhafid, un des participants à cette bataille aujourd'hui malade. Selon le même orateur, la bataille s'est produite dans le sillage d'une vaste opération de ratissage menée dans la région par les forces militaires françaises appuyées par des unités de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) suite à quoi les moudjahidine avaient décidé de se réfugier sur le sommet du mont Ferghous Akbach qui leur assurait une protection naturelle en raison du relief montagneux accidenté du site et d'une multitude de grottes à accès difficile les rendant impenables. Les chefs de la bataille ont positionné les moudjahidine dans des tranchées avec des armes légères guettant l'ennemi. Le matin, les avions de reconnaissance parviennent à découvrir un centre d'accueil des malades et des personnes âgées qui fut aussitôt la cible de bombarde-

ments intenses suivis d'opérations du débarquement de forces hélicoptérées pour encercler les moudjahidine qui réussirent à les repousser donnant lieu à une nouvelle vague de pilonnage. L'occupant fait usage alors de ses multiples armes dont les bombes au napalm pour percer les lignes des moudjahidine qui sont arrivés à défendre leurs positions jusqu'à minuit. Dans l'obscurité, les moudjahidine exploitent leur connaissance du terrain pour se faufiler parmi les lignes ennemies et s'extirper du théâtre de la bataille, a ajouté la même source. Plus de 100 Chahid dont des djounoud et des chefs de l'ALN de la Nahia 4 de la zone 2 de la wilaya 1 historique ainsi que 7 femmes sont tombés au champ d'honneur durant la bataille qui avait coûté aux forces coloniales françaises plusieurs dizaines de morts et de blessés, selon un document du Musée régional Mohamed Chabani de Biskra. Les habitants des piémonts Sud des Aurès ont dû consentir le sacrifice suprême pour permettre à la Révolution de libération de franchir les Aurès vers le Sahara, parvenant à mettre en échec les tentatives des forces françaises d'encercler la région des Aurès et à faire de la montagne de Ferghous Akbach un refuge inviolable des moudjahidine d'où étaient lancées les offensives contre les troupes ennemies dans les régions voisines, a assuré Salah Seraoui, spécialité de l'histoire de la région, mais trois jours après, un nouvel affrontement avait éclaté entre des unités de l'ALN et l'armée d'occupation montrant que les moudjahidine circulaient toujours librement dans cette région au relief difficile, a ajouté la même source.

RC/APS

RESTAURATION DU VIEUX BÂTI

1,22 MILLIARD DE DA POUR LA RÉHABILITATION DE LA VIEILLE VILLE DE CONSTANTINE

La wilaya de Constantine a alloué une enveloppe financière initiale estimée à 1,22 milliard DA pour lancer la première phase d'un projet stratégique destiné à la réhabilitation de la vieille ville de Constantine pour lui redonner son lustre d'antan, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Le projet couvrira les quartiers anciens situés dans le secteur sauvegardé, sur une superficie totale estimée à 83 hectares, et comprenant environ 1 140 bâtisses, dont le quartier de la Casbah qui s'étend sur 19 hectares, soit 22 % de la superficie globale des sites classés comme patrimoine culturel sauvegardé, a précisé la même source. La même source a également ajouté que la préparation des cahiers des charges relatifs aux études techniques du projet, qui vise à la réhabilitation des vieilles bâtisses et à la préservation de l'identité urbaine de cette cité historique, a été entamée. Selon la même source, cette opération revêt une importance capitale de par sa dimension historique et culturelle, nécessitant l'élaboration d'études précises qui seront mises en œuvre par étapes bien définies. Le projet sera divisé en quatre parties afin de garantir l'efficacité des interventions dans les différents sites concernés, selon les services de la wilaya. Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, avait insisté, lors d'une réunion tenue récemment au siège de la wilaya pour la présentation de ce projet, sur le bon choix de bureaux d'études qualifiés et expérimentés dans les opérations de restauration, permettant d'assurer l'équilibre entre la préservation du caractère architectural authentique et la modernisation de la structure intérieure des bâtisses, et ce, dans le cadre d'une approche alliant authenticité et innovation. Concernant le financement supplémentaire pour l'achèvement du projet, la même source a indiqué qu'il sera inscrit au budget de l'année 2026, dans le cadre d'une vision de développement globale visant à rendre à la vieille ville la place qu'elle mérite en tant que symbole civilisationnel et culturel reflétant l'histoire séculaire de Constantine.

RC/APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

RÉFLEXION SUR LE RÔLE DE LA CRITIQUE

Lors d'une table ronde organisée hier mardi dans le cadre de la 14^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB), les participants ont souligné avec force la place essentielle de la critique dans le développement du théâtre et dans la compréhension du travail artistique.

Par Youssa Dali

Cette rencontre, tenue à la maison de la culture Taous-Amrouch, a réuni le dramaturge Slimane Benaïssa et l'écrivain-journaliste Nadjib Stambouli autour d'un débat consacré à la critique théâtrale en Algérie. Tous deux ont affirmé que la critique constitue un pilier incontournable pour donner du sens à la pratique théâtrale et l'inscrire dans une démarche cohérente et réfléchie. Nadjib Stambouli, spécialiste du domaine, a expliqué qu'aucune scène théâtrale ne peut exister pleinement sans un accompagnement critique rigoureux. Selon lui, la mission du critique ne se limite



pas à informer, mais consiste aussi à analyser le texte, la mise en scène et les différentes composantes du spectacle. Il a insisté sur le fait que ce travail exige une solide connaissance du théâtre : direction d'ac-

teurs, scénographie, décors, jeux de lumière et interprétation doivent être examinés avec finesse pour restituer une lecture éclairée de la pièce.

Le critique, a-t-il ajouté, ne doit pas se comporter comme un juge ou

un avocat, mais comme un observateur sensible capable de comprendre l'œuvre et d'en extraire les éléments clés. Son rôle est de fournir au public et aux créateurs des outils d'analyse et de compréhension, afin d'enrichir la réflexion artistique. De son côté, Slimane Benaïssa, également commissaire du FITB, a estimé que la critique permet de rationaliser l'acte artistique et de l'ancrer dans l'histoire du théâtre. Elle offre, selon lui, une vision extérieure, lucide et compétente, indispensable à la progression des créateurs. Pour Benaïssa, c'est cette interaction entre artistes et critiques qui donne au théâtre sa véritable profondeur et qui en assure la pérennité.

La table ronde s'est achevée sur un échange nourri entre comédiens, chercheurs et amateurs du 4^e art, tous unanimes sur le fait que la critique, loin d'être un simple jugement, constitue un acte de création complémentaire, garantissant la vitalité et la rigueur du théâtre algérien.

Y.D

HOMMAGE À UN POÈTE DE LA MÉMOIRE NATIONALE
BRAHIM KARA ALI HONORÉ À ORAN

Le poète et journaliste Brahim Kara Ali a été honoré mardi au siège du quotidien El Djoumhouria à Oran pour son ouvrage Le Millénaire de l'Algérie, un recueil poétique retraçant les grandes étapes de l'histoire nationale, ses héros et ses épopées. L'événement, organisé par l'Association pour l'éducation environnementale et le développement durable en partenariat avec le journal El Djoumhouria, a réuni des représentants des autorités locales, des membres de la famille révolutionnaire, des universitaires ainsi que des acteurs de la société civile. Dans son intervention, l'auteur a précisé que ce recueil, édité par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, rassemble un millier de vers relatant la trajectoire du peuple al-

gérien, depuis la préhistoire jusqu'à l'ère contemporaine, en passant par les luttes contre la colonisation et la guerre de libération. Il a également annoncé qu'un projet est à l'étude pour transformer cette œuvre monumentale en opéra ou en fresque théâtrale, afin d'en faire une création artistique d'envergure. Le secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodhil El Aidani, a salué dans son discours cette initiative, soulignant que la publication du recueil par le ministère des Moudjahidine illustre la volonté des pouvoirs publics de sauvegarder et de valoriser la mémoire nationale. Pour sa part, Sofiane Bensaber, président de l'association organisatrice, a affirmé que cette cérémonie constitue une reconnaissance méritée du par-

cours et de la contribution de Brahim Kara Ali, dont la poésie a su immortaliser les valeurs et les symboles de l'identité algérienne. La cérémonie a également été marquée par une séance de dédicace du recueil Le Millénaire de l'Algérie, permettant au public d'échanger directement avec l'auteur. Poète prolifique, Brahim Kara Ali est déjà l'auteur de plusieurs œuvres, dont Kalimat Abira, Chahadat Milad (Actes de naissance) et Abi Tahta El Chadjara (Mon père sous l'arbre). Il a par ailleurs révélé travailler sur un nouveau projet intitulé Le Millénaire de la Palestine, qu'il considère comme le prolongement naturel de son hommage poétique à l'Algérie.

Y.A

PATRIMOINE ARCHITECTURAL AFRICAÏN
TOMBOUCTOU CÉLÈBRE
LES 700 ANS DE LA GRANDE MOSQUÉE
DJINGAREYBER

Par Malika Azeb

Les habitants de Tombouctou se sont mobilisés dimanche dernier pour participer au crépissage annuel de la grande mosquée Djingareyber, un monument historique et culturel vieux de sept siècles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration de « 2025, année de la culture au Mali », perpétuant ainsi une tradition ancestrale qui unit la population autour de la préservation de son patrimoine. L'édition de cette année revêt une importance particulière, puisqu'elle marque le 700^e anniversaire de cette mosquée emblématique, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1989. Édifiée au XIV^e siècle sous le règne de l'empereur Kankou Moussa, la structure en terre crue constitue l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture soudano-sahélienne et un symbole majeur de la ville des 333 saints.

« Chaque année, nous entreprenons les travaux d'entretien de la mosquée avec la participation de toutes les communautés et des maçons traditionnels. Cette année est exceptionnelle, car elle commémore le 700^e anniversaire de la mosquée. Nous nous réunissons donc pour accomplir ce rituel et garantir la préservation de ce patrimoine unique », a expliqué Bilal Mahamane Traoré, porte-parole de la corporation des maçons traditionnels.

De son côté, El Moctar Cissé, bibliothécaire et coordinateur de l'événement, a pré-

cisé : « En 2025, nous célébrons le 700^e anniversaire de Djingareyber. Pour marquer cette date historique, nous avons combiné le crépissage annuel avec la célébration de cet anniversaire, qui a eu lieu le dimanche 12 octobre. » Le président du conseil régional de Tombouctou, Issaka Nazoum, a souligné que cette cérémonie revêt à la fois une dimension culturelle et sociale. Elle symbolise la cohésion des différentes communautés, toutes unies autour de la restauration de ce monument. Il a ajouté que cet événement constitue aussi un moyen d'impliquer les plus jeunes dans la sauvegarde du patrimoine collectif. Cette commémoration vise à renforcer le lien entre les habitants de Tombouctou et leurs trésors culturels, tout en sensibilisant la population à l'importance de leur préservation et de leur transmission aux générations futures.

Depuis 2012, la mosquée Djingareyber, ainsi que d'autres sites historiques de Tombouctou inscrits au patrimoine mondial, figurent sur la liste du patrimoine en péril de l'UNESCO. Cette inscription fait suite à l'occupation de la ville par des groupes armés islamistes, responsables de la destruction de plusieurs mausolées et de dégradations sur la mosquée elle-même.

La cité de Tombouctou, surnommée « la ville aux 333 saints », abrite trois mosquées majeures : Sidi Yahia, Sankoré et Djingareyber. Cette dernière demeure la plus vaste et la plus prestigieuse, témoignant du riche héritage spirituel et architectural du Mali.

M.A

3^e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL
DES ARTS PLASTIQUES ET DES
ARTS VISUELS DE LAGHOuat
PLUS DE 40 ARTISTES
ONT RÉPONDU
À L'APPEL

Plus de 30 artistes plasticiens et 12 réalisateurs de courts-métrages prendront part à la 3^e édition du Festival culturel national des arts plastiques et des arts visuels, du 16 au 20 octobre courant, à la maison de la culture Takhi Abdallah Benkerriou de Laghouat. Placé sous le signe "Notre identité est notre patrimoine", cet événement qui porte le nom du défunt artiste, Tayeb Laïdi, a pour objectif d'ancrer l'identité nationale à travers les arts plastiques et visuels et de valoriser le legs civilisationnel national, a souligné le commissaire du festival, Yacine Rayane. Ce rendez-vous culturel est un espace d'échange et de rencontre entre les participants, issus d'une vingtaine de wilayas des quatre coins du pays, en présence de grandes figures de la scène culturelle algérienne, à l'image de Moussa Bourdine, Hassan Kachache et Mustapha Laribi, selon les organisateurs. Des sessions de formation, conférences, ateliers de dessin pour enfants et excursions sont au programme du festival, qui prévoit des prix pour les trois premiers lauréats du concours d'arts plastiques et d'arts visuels, ainsi que deux prix décernés par le jury. Cette édition sera également marquée par le lancement du site électronique officiel du festival, constituant une fenêtre virtuelle pour faire connaître les jeunes talents et promouvoir leur créativité, en application des directives du ministère de tutelle, visant à encourager les initiatives culturelles, a-t-on encore signalé de même source.

RC

LA FLOTTE « FANTÔME » RUSSE MYTHES ET RÉALITÉ (1^{re} PARTIE)

Le 19 septembre dernier, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, annonçait au monde l'adoption du 19ème paquet de sanctions à l'encontre de la Russie. Parmi les dispositions additionnelles, Madame von der Leyen annonce : « Pour renforcer l'application des sanctions, nous les appliquons désormais à 118 navires supplémentaires de la flotte fantôme. Au total, plus de 560 navires sont maintenant inscrits sur la liste des navires visés par les sanctions de l'UE ! ».

Par Oleg Nesterenko
In mondialisation.ca

Cela étant, elle omettait d'évoquer l'efficacité des dix-huit précédents trains de sanctions. À titre indicatif, en janvier 2025, le nombre de sanctions décrétées par le bloc occidental à l'encontre de la Fédération de Russie culminait à 21700, lesquelles, contrairement aux prévisions initiales fort enthousiastes, ont précipité les pays de l'Union européenne, et non pas la Russie, vers la voie d'une récession économique avérée.

LA MANIPULATION DE L'ESPRIT COLLECTIF

Depuis plusieurs années, et plus particulièrement dans les dernières semaines, l'opinion publique est assaillie de récits relatifs à une prétendue « flotte fantôme » russe. Ces récits, élaborés par les instances dirigeantes du bloc occidental otanien, amplifiés et propagés par les médias mainstream, véritables fers de lance idéologiques alimentés par des subsides gouvernementaux massifs, tendent à modeler une perception biaisée.

L'objectif est de forger une image préconçue dans l'esprit collectif : celle de navires naviguant en toute illégalité, cherchant à se soustraire au contrôle bienveillant des autorités légales et représentant une menace environnementale considérable en raison de leur obsolescence et des pratiques opérationnelles très douteuses de leurs équipages et de leurs propriétaires. En somme, une obscure armada d'épaves clandestines hors-la-loi.

Qu'en est-il réellement de ce récit ? En vérité, il s'agit d'une construction narrative dont chaque composante est intrinsèquement fallacieuse ; une stratégie d'ingénierie sociale agressive orchestrée dans le but de servir les intérêts politico-financiers des « élites » occidentales.

L'EXPRESSION « FLOTTE FANTÔME » ET LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE MARITIME

D'où émerge cette expression de « flotte fantôme », désignant une portion de la flotte commerciale affiliée, directement ou indirectement, à la Fédération de Russie ou servant les intérêts d'entreprises de nationalité russe ? Sa genèse est simple : une création péjorative, forgée dans les ateliers de propagande du camp atlantico-otanien, avec le Royaume-Uni « en tête de gondole ». Un terme chargé d'ombres et de sous-entendus dénigrants, destiné à stigmatiser.

Cela étant, sur le plan juridique, la seule distinction entre les navires qualifiés de « fantômes » par l'appareil de désinformation occidental et tout autre navire opérant sur les mers et océans réside dans l'origine de leur assurance maritime (des dommages aux navires, de la protection des biens matériels, de



la responsabilité civile, des pertes d'exploitation, ...) : ces navires ont recours à des compagnies d'assurance autres qu'occidentales. C'est là que commence et s'achève la différence entre la flotte « fantôme » et la flotte « conventionnelle ».

L'ensemble des sanctions imposées à la Fédération de Russie, jugées illégales au regard du droit international et incluant l'interdiction d'assurer les navires « russes », s'est avéré préjudiciable aux instigateurs de ces mesures. La nature ayant horreur du vide, la tentative occidentale de paralyser le commerce maritime de la Fédération de Russie a incité Moscou à abandonner les instruments d'assurance maritime traditionnels contrôlés par ses adversaires, au profit de compagnies d'assurances alternatives situées en dehors du marché occidental.

À l'instar des sanctions similaires imposées au Venezuela et à l'Iran, de telles initiatives du camp atlantiste ne font que consolider les compagnies d'assurance maritime alternatives au monopole occidental. Par ailleurs, en mai 2023, la Russie a créé sa propre compagnie internationale d'assurance maritime, la Compagnie Eurasienne de Réassurance (EPK), avec la participation au capital de la Biélorussie, du Kazakhstan, de l'Arménie et du Kirghizistan, rendant ainsi impossible l'application contre cette nouvelle structure des sanctions occidentales illégales.

Ainsi, la flotte « fantôme » devient le symbole d'une riposte économique inattendue, une ombre portée sur les ambitions hégémoniques de l'Occident.

Notons que les dix plus importantes sociétés d'assurance maritime sont occidentales (hormis MSIG du Japon, qui reste néanmoins sous influence directe occidentale), dont trois américaines (AIG, BHSI et Gallagher) et deux britanniques (JLT et AON). Ces géants se partagent un marché de l'assurance maritime très lucratif et en expansion, dont les bénéfices prévus devraient dépasser 41 milliards USD par an d'ici 2028.

LE RÔLE SOUS-JACENT DE LONDRES

Il convient de souligner que le Royaume-Uni se positionne en figure de proue dans la lutte contre la prétendue flotte « fantôme » russe. Cette prééminence découle du fait que, contrairement à d'autres nations majeures de l'assurance maritime occidentale pour lesquelles ce marché représente une composante parmi d'autres, l'assurance maritime constitue historiquement pour Londres, en tant qu'empire maritime, l'un des piliers

fondamentaux de son influence géopolitique globale. Cette influence est conjuguée à son omniprésence dans le commerce maritime mondial, laquelle s'exerce également par le biais d'un contrôle officieux, voire militaire, de points de passage maritimes névralgiques à travers le globe, ce qui lui confère une emprise significative sur une part substantielle du commerce maritime mondial.

Traditionnellement, l'assurance maritime a toujours entretenu des liens étroits avec les intérêts britanniques. En règle générale, l'assurance maritime « corps et machines » (CASCO) est souscrite auprès de compagnies d'assurance ou de courtiers affiliés au Lloyd's de Londres (JLT). L'assurance de la responsabilité civile des armateurs est principalement gérée par des clubs de protection et d'indemnisation mutuelle (P&I), regroupés au sein de l'International Group of P&I Clubs (IGP&I), dont l'origine historique remonte à l'Angleterre.

Bien qu'il existe un nombre considérable de clubs de ce type à travers le monde, un grand nombre d'entre eux sont soit directement situés au Royaume-Uni (North Standard P&I Club, West of England P&I Club, etc.), soit intégrés à un groupe international où les clubs anglais conservent une influence déterminante. Aujourd'hui, ce groupe international se compose de douze clubs membres principaux et de plusieurs clubs associés. Ensemble, ils exercent un contrôle sur environ 90 % du tonnage global assuré.

L'omniprésence britannique dans le domaine maritime se manifeste sous diverses formes, allant au-delà du marché de l'assurance, et se caractérise toujours par une attitude très agressive envers les puissances considérées comme rivales. Notamment, après avoir échoué à prendre le contrôle du port militaire de Sébastopol en Crimée, conjointement avec son allié américain – projet qui était intégré à la planification du coup d'État de Kiev en 2014 mais contrecarré par l'annexion de la péninsule par la Russie -, l'une des raisons majeures de la participation britannique très active dans le conflit ukrainien à partir du mois de février 2022 réside dans la volonté de Londres de préserver son emprise sur le second port maritime stratégique de la mer Noire après Sébastopol : celui d'Otchakov, situé au sud-est de l'Ukraine. Cette participation se traduit par un rôle de fer de lance, incitant le régime de Kiev à poursuivre la guerre contre la Russie au lieu de rechercher une résolution pacifique dès les premiers mois du conflit armé.

L'importance stratégique du port d'Otchakov découle de son statut particulier au regard de la Convention de

Montreux (1936), qui limite considérablement la durée de présence des navires de guerre des pays non riverains en mer Noire. Étant situé au bord de la mer, le port d'Otchakov est néanmoins classifié comme un port fluvial, ce qui lui permet de contourner les restrictions de ladite convention et d'y implanter de manière permanente une infrastructure navale militaire étrangère au bassin de la mer Noire.

Bien avant le début en février 2022 de la phase active du conflit en Ukraine, les autorités britanniques avaient entrepris la construction de leur base militaire navale à Otchakov. Jusqu'à présent, le bellicisme de Londres dans la région est en grande partie motivé par sa détermination à conserver le contrôle de ce port, même au prix de centaines de milliers de vies ukrainiennes et de la destruction de l'Ukraine.

Si l'entreprise en cours devait échouer, perspective qui se précise à l'horizon, il ne faudrait pas s'attendre à un abandon de la mer Noire par les Britanniques. Au contraire : un redéploiement stratégique sur la côte roumaine aura lieu comme alternative. Cette adaptation s'inscrirait dans une logique de consolidation de la présence britannique dans la région.

LES « BATEAUX-POUBELLES » ?

Concernant le discours atlantico-otanien sur le prétendu danger que représenteraient les navires « russes » pour l'environnement, notamment l'allégation selon laquelle ils seraient, pour la plupart, non seulement des navires « fantômes » mais également des « bateaux-poubelles », il convient d'affirmer que cette dernière est profondément mensongère.

Selon des informations dont je dispose, émanant de sources fiables et très bien informées, l'âge moyen de la flotte marchande servant les intérêts de la Fédération de Russie, classée en tant que « fantôme » et assurée auprès de compagnies autres qu'occidentales, est même inférieur à celui des navires assurés par des compagnies d'assurance du Royaume-Uni.

De plus, des études maritimes internationales démontrent que l'âge moyen d'une flotte n'est pas nécessairement corrélé à des risques environnementaux accrus, pourvu que les navires soient entretenus conformément aux normes internationales et aux réglementations de l'Organisation Maritime Internationale (OMI). L'accusation de « bateaux-poubelles » relève donc d'une stratégie de désinformation et non pas d'une réalité environnementale avérée.

O.N (À SUIVRE...)

FOOT/QUALIF-MONDIAL-2026 (GR:G-10E J)

L'ALGÉRIE BAT L'UGANDA (2-1)

L'Algérie s'est imposée face à son homologue ougandaise 2-1 (mi-temps : 0-1), en match disputé mardi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, comptant pour la dixième et dernière journée (Gr. G) des qualifications de la Coupe du monde 2026.

L'Ouganda a ouvert le score par Mukwala (6e), avant qu'Amoura n'égalise en seconde période, sur penalty (80e). Amoura est revenu à la charge pour inscrire le but de la victoire, également sur penalty (90e+8).

A la faveur de cette victoire, l'Algérie, termine en tête avec 25 points, avec sept unités d'avance sur ses poursuivants directs l'Ouganda et le Mozambique, vainqueur en déplacement face à la Somalie (1-0), cette dernière termine lanterne rouge avec un seul point seulement.

La Guinée, tenue en échec par le Botswana (2-2), a terminé à la quatrième place (15 pts), alors que les Botswanais, avec 10 unités, occupent la 5e position.

L'Algérie prendra part l'an prochain au cinquième Mondial dans son histoire, après les éditions de 1982 (Espagne), 1986 (Mexique), 2010 (Afrique du Sud) et 2014 (Brésil).

Composition des équipes :

Algérie : Zidane, Belghali (Chergui 67e), Mandi, Bensebaïni, Hadjam (Dorval 67e), Zorgane, Boudaoui (Bouanani 73e), Maza (Kebbal 83e), Gouiri (Bentaleb 90e+8), Mahrez (Hadj-Moussa 67e), Amoura.

Sélectionneur : Vladimir Petkovic

Ouganda : Magoola (Onyango 90e+7), Sibbick, Kayondo, Capradossi, Obita, Semakula, Aucho, Okello (Mutyaba 90e+7), Ssemugabi (Omedi 73e), Mukwala



(Mpande 82e), Mato (Ikpeazu 90e+7).

Sélectionneur : Paul Put.

Le parcours de l'équipe nationale de football aux qualifications de la Coupe du monde 2026, après son succès face à l'Ouganda (2-1), mardi au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 10e et dernière journée (Gr. G) :

RS/APS

AMBIANCE FESTIVE À TIZI-OUZOU AVANT LE MATCH ALGÉRIE-UGANDA

La ville de Tizi-Ouzou s'est parée de ses plus beaux atours et vit au rythme d'une ambiance festive des grands Jours de gloire vibrant au rythme d'une ferveur exceptionnelle à l'occasion du match Algérie-Ouganda, prévu ce mardi à 17h au stade Hocine Aït Ahmed dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. La capitale du Djurdjura s'est transformée en un carrefour d'accueil et d'hospitalité pour les supporters des Verts venus des quatre coins du pays. Cette mobilisation exceptionnelle est visible par une ville parée de ses plus beaux atours. L'emblème national flotte fièrement le long de la RN12, ornant la ville et les routes menant au stade.

Dans le centre-ville de Tizi-Ouzou et dans d'autres localités comme Draa Ben Khedda, des commerçants se sont mis à l'heure de ce match qui clôturera en apothéose la qualification de l'Algérie pour la cinquième fois au Mondial.

Des parades folkloriques animées par des chants de stade et des klaxons ont été créées spontanément par les supporters, faisant de Tizi-Ouzou le point de ralliement national.

De nombreux supporters d'autres wilayas ont d'ailleurs exprimé leur joie quant à l'accueil qui leur a été réservé, saluant l'hospitalité réputée des habitants de la région.

Côté préparatifs, un dispositif logistique et sécuritaire

d'envergure a été déployé pour assurer le bon déroulement de l'événement face à l'afflux massif des supporters. Les services de la Sûreté de wilaya ont mis en place des unités pour réguler la circulation et faciliter l'accès au stade, avec des directives claires concernant les portes d'entrée spécifiques.

Les mesures de sécurité ont rappelé l'interdiction stricte d'introduire tout objet pyrotechnique dans l'enceinte sportive, soulignant la volonté des autorités de préserver le caractère festif et familial du rendez-vous. La journée du lundi a été marquée par la réception officielle de la délégation de l'équipe nationale par le Wali de Tizi-Ouzou, M. Aboubaker Essedik Boucetta et le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Sidali Youcef avec un accueil triomphal réservé à l'équipe nationale accompagnée d'une animation culturelle riche et variée rappelant la profondeur et la diversité de l'identité algérienne.

Auparavant, les joueurs de l'EN se sont rendus au CHU Nedir Mohamed pour visiter les enfants hospitalisés, leur offrant des cadeaux, dessinant la joie sur leurs visages. Un hommage a également été rendu aux anciens joueurs de l'équipe historique du Front de libération nationale (FLN), dont deux joueurs encore vivants, Mohamed Maouche, présent à Tizi-Ouzou, et Abderrahmane Defnoun.

RS

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN DES MASTERS

23 PAYS CONFIRMENT LEUR PARTICIPATION AU RENDEZ-VOUS TUNISIEN

Vingt-trois pays, dont l'Algérie, ont confirmé leur participation à la 15e édition des Championnats d'Afrique Open de la catégorie "Masters", prévue du 20 au 24 novembre prochain à Tunis (Tunisie), ont annoncé mardi les organisateurs. Outre la Tunisie, pays hôte de l'événement, il y aura le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du sud, Zimbabwé, le Sénégal, le Cameroun, la RD Congo, l'Éthiopie, Djibouti, la Libye, le Maroc, la Namibie, Maurice, Grande Bretagne, l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Japon, la Russie, la Roumanie et l'Australie. "Le délai pour les inscriptions est toujours ouvert, faisant que d'autres pays pourraient rallonger cette liste d'ici le début de la compétition" ont encore expliqué les organisateurs.

La catégorie des Masters en athlétisme est réservée aux athlètes âgés de 35 ans et plus, avec des catégories définies : M35, M40, M45, M50, M55, M60, M65, M70, M75, M80, M85, M90 et M95. Ces catégories sont regroupées par tranches d'âge de cinq ans, allant de Master 35 à Master 95 et plus : M35 (35-39 ans), M40 (40-44 ans), M45 (45-49 ans), M50 (50-54 ans), M55 (55-59 ans), M60 (60-64 ans), M65 (65-69 ans), M70 (70-74 ans), M75 (75-79 ans), M80 (80-84 ans), M85 (85-89 ans), M90 (90-94 ans) et M95 (95-99 ans).

RS/APS

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF)

ARAB NOUVEAU DIRECTEUR SPORTIF

L'ES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé ce mardi la nomination du Dr.Azzedine Arab, comme nouveau directeur sportif du club, et bénéficie de "toutes les prérogatives nécessaires à l'exercice de ses fonctions". " Dans le but de renforcer les mécanismes du travail sportif professionnel au sein du club et d'assurer la stabilité ainsi qu'une structuration solide de l'équipe, la direction de la SSPA/Black Eagles annonce la nomination du Dr.Azzedine Arab au poste de directeur sportif", précise l'ESS dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Il s'agit d'un retour à la maison pour Arab, qui avait occupé ce poste durant l'intersaison, avant de claquer la porte. Par ailleurs, l'ancien international et ex-joueur du

club, Farès Fellahi, a été désigné manager de l'équipe première, ajoute la même source. " A travers ces nominations, la direction réaffirme sa volonté constante d'offrir le meilleur au club afin de lui permettre de relever les défis à venir dans les meilleures conditions. Elle appelle également les supporters à rester unis autour de leur équipe et à la soutenir durant cette nouvelle étape du projet sportif du club.", souligne le communiqué de l'ESS. Après 7 journées disputées, l'ESS pointe à la 11e place au tableau avec 7 points, en compagnie de l'ASO Chlef, le CR Belouizdad, et l'USM Alger, avec un bilan d'une victoire, quatre nuls, et deux défaites.

RS/APS

FOOT/ COUPE ARABE DE LA FIFA 2025

L'ALGÉRIEN BENBRAHAM LAHLOU DÉSIGNÉ À L'ASSISTANCE VIDÉO

L'arbitre international algérien Benbrahim Lahlou est sélectionné parmi les 12 arbitres assistants vidéo, pour officier lors de la deuxième édition de la Coupe arabe de la FIFA, dont la phase finale se tiendra au Qatar du 1er au 18 décembre prochains. Au total, la Commission des Arbitres de la FIFA a désigné 54 arbitres (14 arbitres de champ, 28 arbitres assistants et 12 arbitres assistants vidéo) originaires de 23 associations membres pour cette compétition dont l'Algérie est tenante du titre. L'assistance vidéo à l'arbitrage sera disponible tout au long de la compétition, a indiqué la Fifa dans un communiqué publié sur son site officiel. La compétition débutera par sept matchs simples à élimination directe, prévus les 25 et 26 novembre. Les vainqueurs de ces duels rejoindront le Qatar, pays hôte, et huit autres équipes nationales dont l'Algérie (tenante), automatiquement qualifiées pour la phase finale à 16 équipes. Celle-ci débutera par une rencontre entre le

pays hôte et la Palestine ou la Libye au stade Al Beyt, tandis que la finale aura lieu au stade Lusail. Six stades – tous utilisés lors de la Coupe du Monde de la FIFA 2022 – accueilleront les différents matchs, qui opposeront 16 nations issues de l'AFC et de la CAF pour la suprématie régionale. Les arbitres désignés seront suivis de près avant et pendant la compétition par une équipe d'experts composée d'instructeurs d'arbitres et arbitres vidéo de la FIFA, de préparateurs physiques, de kinésithérapeutes et de scientifiques du sport, l'objectif étant de leur offrir la meilleure préparation possible, précise l'instance internationale. Pour les officiels concernés, la Coupe arabe de la FIFA 2025 constitue une étape importante de leur préparation en vue de la Coupe du Monde 2026, souligne la même source. Pour rappel, la sélection algérienne A' affrontera le vainqueur de la confrontation barrage entre le Soudan et le Liban, le mercredi 3 décembre 2025 à 13h00 au

stade Ahmad Bin Ali à Doha, pour le compte de la première journée du groupe D de la Coupe arabe de la Fifa 2025, selon le calendrier de la compétition publié par la Fédération algérienne de football (FAF). La sélection algérienne a hérité du groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. Lors de la deuxième journée de la phase de groupes, les hommes de Madjid Bougherra affronteront le vainqueur de la rencontre barrage Bahreïn-Djibouti, le samedi 6 décembre à 14h30 au stade Khalifa International. Les Algériens boucleront le premier tour de la compétition en affrontant l'Irak le mardi 9 décembre à 18h00 au stade Khalifa International. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, deux demi-finales et bien sûr la finale.

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

IL ÉTAIT UNE FOIS BAHIA FARAH

La chanteuse Bahia Farah, de son vrai nom Bounouar Fatima Zohra, est née à Bouira le 1er Janvier 1917.

Connue pour ses chansons sublimes et inoubliables à l'exemple, de : Yekssiya uzrem, selvher gher dine, et atass issvregh en duo avec Slimane Azem... Fatiguée et affaiblie par la maladie, la grande chanteuse kabyle Bahia Farah est décédée le 24 Avril 1985 à l'âge de 68 ans.

À Paris (France) la chanteuse se frotte outre au Tunisien Mohamed El Jamoussi et au Marocain Slaoui Kamal, aux grosses peintures de la musique algérienne à l'image de Kamel Hamadi, Slimane Azem, Mohamed El Kamel, Allaoua Zerrouki, Salah Sadaoui et Akli Yahiatène. En 1949 elle enregistre sur la demande de la maison d'édition Pathé Marconi, six disques 78 tours en arabe dont Ya omri lik, (mon âme est à toi) Rayeh maâdoum, Le partant est absent) et Yalli qiaqtou (Celui que j'ai irrité).

Elle interprétera aussi certaines œuvres du grand compositeur Mohamed El Kamel comme Bent ami, Zmane el youm et Saghira mesrara, les œuvres de Missoum, de Kamel Hamadi ainsi que celles de son mari Mohamed Temmam.

Quand la guerre de Libération éclate en Algérie, la troupe artistique maghrébine se disperse. Mais le FLN charge Bahia Farah de sensibiliser

la communauté émigrée à la cause nationale. C'est alors qu'elle monte en 1957 son propre orchestre (composé alors de 24 personnes) qu'elle dirigea elle-même. Cet orchestre a fait en fait partie de la troupe artistique du FLN. La thématique de ses chansons traite de l'exil, du patriotisme et de l'amour. C'est de cette époque que date sa rencontre avec Slimane Azem, avec qui elle réalise en duo deux titres en kabyle Kem aouk dhnek (Toi et moi) et Atass issevragh (J'ai trop attendu), une chanson qui lui assurera un succès foudroyant. Elle signe son retour définitif au pays au lendemain de l'Indépendance, plus exactement en février 1965 et interprète Thefouk el ghorba thefouk (L'exil est terminé, bien terminé) (1967) avant de faire ses adieux à la Chaîne 2 de la Radio nationale où elle animait une émission. Redevenue libre de tout engagement, elle constitue l'ensemble féminin « El Farah » et s'adonne exclusivement à l'animation des fêtes publiques et familiales. La Radio algérienne semble-t-il n'a conservé que 22 chansons sur les 50 qu'elle a enregistrées à son niveau. Selon le spécialiste Abdelkader Bendameche, la musicienne et son époux le peintre Mohamed Temmam ont observé sur la fin de leur vie un très long silence. Bahia Farah était éprouvée écrit Bendameche par « le mépris (...) des res-



ponsables artistiques de l'époque. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des Artistes, 13 octobre 2025

NAFISSA HAMOUD, UNE ICÔNE DE NOTRE HISTOIRE

Nafissa Hamoud est née dans une grande famille Algéroise. Son père Hamdane Hamoud était grand Muphti d'Alger, et son oncle Boualem était un industriel respecté, il fait désormais partie du patrimoine national (les boissons Hamoud Boualem), ce dernier fut l'un des tous premiers notables algériens à avoir financé le FLN. Nafissa grandit dans le confort et le bien être, elle fit de brillantes études et devint la deuxième femme Algérienne médecin sous l'Etat colonial Français. En 1944, elle fait parti des premiers noyaux d'étudiantes encor peu nombreuses à cette époque, de l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord (AEMAN). Elle participe à la manifestation du 1er mai 1945 à Alger et ce moment marque son engagement définitif dans la lutte anticoloniale. En 1947, elle est vice-présidente à l'AEMAN, et en juillet 1947 elle est élue secrétaire générale de l'Association des Femmes Musulmanes Algériennes (AFMA).

En 1950, Nafissa Hamoud prend contact avec la Fédération Internationale des Femmes (FIF) en vue de célébrer pour la première fois en Algérie, la fête du 8 mars.

A sa maturité, elle adhère au PPA-MTLD et active dans la clandestinité. Son cabinet médical ouvert en 1953 situé à la rue de la Lyre (actuellement rue Bouzrina) servait de planque à Abane Ramdane et Benyoucef Ben Khedda, dont elle était très proche de leurs épouses.

Quand les services Français découvrent ses activités en 1955, elle rejoint les maquis de la wilaya 3 (Kabylie) où elle est nommée médecin-chef. Elle épouse au maquis le Docteur Laliem, qui lui succédera en qualité de médecin-chef de la wilaya III.

Le 26 Novembre 1957 Nafissa est arrêtée à Bordj Bou Arreridj avec son époux le docteur Mustapha Laliem, et Djamilia Amrane, elle a assistée à l'horrible exécution du docteur Belhocine, Oukmalou Arezki et Raymond Peschard tous blessés et achevés.

Elle connut la prison d'El Harrach, de Serkadji et d'Oran avant d'être transférée dans un couvent, près de Nantes en France. Nafissa Hamoud, fut échangée par l'intermédiaire de la CRI (Croix Rouge Internationale) et du CRA (Croissant Rouge Algérien) avec un prisonnier français. Après de multiples péripéties elle



put rejoindre la Suisse et participer aussi à cette bataille de l'extérieur. Elle s'installe à Genève et reprit ses études universitaires.

A l'indépendance, elle rentre au pays et exerce son métier au service gynécologie de l'hôpital Parnet.

Nafissa Hamoud-Laliem à fait un bref passage comme ministre de la santé en 1991, elle a gérée son département en instaurant une discipline de fer, une discipline digne de la combattante de l'ALN qu'elle fut.

Elle décède en 2002, l'hôpital Parnet de Hussein Dey (Alger) devenu CHU est rebaptisé en mars 2003 au nom de l'éminente pédiatre et gynécologue « Professeur Nafissa Hamoud ».

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 13 octobre 2025

INCROYABLE NATURE



L'ornithorynque : l'animal qui défie toutes les lois de la nature

Mi-mammifère, mi-oiseau, mi-reptile... L'ornithorynque semble sorti d'un laboratoire d'expériences génétiques ou d'une blague cosmique.

Il pond des œufs, allaite ses petits sans mamelles, possède un bec de canard, une queue de castor, des pattes de loutre et — fait encore plus surprenant — produit du venin.

Son corps détecte les champs électriques émis par ses proies, il brille sous la lumière ultraviolette, et il n'a même pas d'estomac.

Alors pourquoi une telle combinaison improbable ?

Les chercheurs de l'Université d'Adélaïde ont récemment séquencé son génome et découvert que l'ornithorynque est un mélange vivant entre reptiles et mammifères, un vestige d'une branche très ancienne de l'évolution.

Il partage des gènes avec les oiseaux et les reptiles (comme ceux liés à la ponte des œufs) tout en possédant ceux des mammifères modernes (comme la production de lait). En d'autres termes, l'ornithorynque est une capsule temporelle biologique, un témoignage vivant de ce qu'était la Terre il y a plus de 160 millions d'années, quand les mammifères commençaient à émerger.

Un animal si étrange qu'il a fallu des décennies pour convaincre la science qu'il n'était pas un canular.

Publié par Abdou Rasmané Ouedraogo sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, le 14 octobre 2025.



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:27	12:34	15:48	18:15	19:36

MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS (MNA)

AHMED ATTAF EN OUGANDA POUR PRENDRE PART AUX TRAVAUX DE LA 19^E RÉUNION MINISTÉRIELLE

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé mardi soir à Kampala, capitale de la République d'Ouganda, pays frère, pour prendre part aux travaux de la 19^e Réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés (MNA), indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui se tiendra les 15 et 16 octobre sous le slogan "Approfondir la coopération pour une prospérité mondiale partagée", sera l'occasion de "passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet du Mouvement des non-alignés, tenu à Kampala en janvier 2024", précise le communiqué.

Il sera également question de "la poursuite des efforts permettant au MNA de jouer un rôle influent face aux défis crois-

sants auxquels le monde est confronté, en accord avec les priorités et les intérêts des pays du Sud", selon la même source.

Durant son séjour à Kampala, "le ministre d'Etat rencontrera les hautes autorités ougandaises et aura des entretiens avec plusieurs de ses homologues participant à la Réunion ministérielle", conclut le communiqué.

RA



BOUGHALI HIER LORS D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE À L'APN

« FAIRE DE LA FINANCE ISLAMIQUE UN LEVIER STRATÉGIQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE »

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a affirmé, mardi à Alger, que l'enjeu majeur en matière de finance islamique réside dans la capacité à faire de ce secteur un levier stratégique de l'économie nationale, contribuant à la diversification des sources de financement et à la création de richesse. Dans une allocution prononcée lors des travaux d'une journée d'étude organisée par l'APN, en collaboration avec le Haut conseil islamique (HCI), sous le thème "La finance islamique en Algérie : perspectives et défis", M. Boughali a souligné que "l'enjeu majeur réside dans la capacité à faire de la finance islamique un levier stratégique de l'économie nationale, contribuant à la diversification

des sources de financement, au renforcement de la confiance du citoyen dans ses institutions financières et à la restauration du rôle éthique et spirituel de la religion dans l'orientation de l'activité économique". La réussite de l'expérience algérienne en matière de finance islamique "repose sur la synergie entre l'Etat, les institutions financières, les banques, les investisseurs, les savants et les experts", a ajouté le président de l'APN, précisant que la mise en œuvre de la finance islamique en Algérie "traduit la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de diversifier les instruments de financement et de renforcer l'inclusion financière au service de la relance économique nationale". Cette orienta-

tion, a-t-il dit, "s'inscrit pleinement dans les aspirations des citoyens et garantit une dimension humaine et sociale aux transactions financières", soulignant qu'elle "permettra également de mobiliser les ressources nationales et de réintégrer les capitaux restés en dehors du circuit économique officiel, afin de contribuer à la dynamique de développement que l'Algérie œuvre à consolider". M. Boughali a en outre affirmé que la finance islamique constitue le lien authentique entre l'activité économique et les valeurs humaines de la société algérienne, expliquant qu'"il ne s'agit pas simplement d'une alternative technique au système bancaire conventionnel, mais d'une vision globale et cohérente d'une économie fondée sur les prin-

cipes de justice, d'équité, de solidarité et de responsabilité partagée". Le président de l'APN a, par ailleurs, insisté sur le fait que "le renforcement des fondements de la finance islamique est devenu une nécessité impérieuse, dans la mesure où elle offre des alternatives de financement modernes conformes aux préceptes de la Charia islamique et adaptées aux exigences du développement contemporain". Ce modèle favorise la collecte des liquidités inactives auprès des investisseurs réticents au système traditionnel, tout en stimulant l'investissement productif dans des secteurs clés, a-t-il soutenu.

RA

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

L'ONCI PROGRAMME PLUSIEURS ACTIVITÉS CULTURELLES À ORAN

A l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorée chaque 17 octobre, en souvenir des massacres d'Algériens en ce jour en 1961 à Paris, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) a prévu plusieurs activités culturelles à Oran, selon cette établissement culturel. Le programme, qui débutera samedi prochain, s'ouvrira par une conférence intitulée "Le massacre de la Seine, le cri de la liberté", portant sur plusieurs thématiques telles que "Le 17 octobre 1961, épopée de l'émigré algérien (...), nuit de liberté et de fidélité à la patrie", "Le rôle de la Fédération du FLN en France dans l'encadrement des émigrés : une bataille au cœur de l'ennemi", et "La coordination militaire durant la Guerre de libération dans les actions de résistance à Oran et Relizane". Cette rencontre sera animée par des chercheurs en histoire algérienne et comprendra également la présentation de témoi-

gnages vivants, selon la même source. Au programme également une exposition de photos rendant hommage aux martyrs de la Révolution, retraçant les différentes étapes de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français, une pièce de théâtre historique intitulée "Une page d'Histoire", présentée par l'Association Thuraya pour la culture et les arts de la wilaya de Tiaret. L'ONCI prévoit également la projection de plusieurs films algériens destinés aussi bien aux adultes qu'aux enfants, parmi lesquels les longs métrage de "Hors-la-loi", "Héliopolis", "Opération Mai", "Les Portes du silence" et d'autres œuvres cinématographiques. La manifestation se clôturera, le 24 octobre, avec une soirée artistique andalouse à la salle "El-Saâda" d'Oran, selon la même source.

RA

ENFANTS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

OUVERTURE À ALGER DE TROIS CENTRES DE PRISE EN CHARGE PSYCHOPÉDAGOGIQUE

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a supervisé, mardi à Alger, l'ouverture de trois centres psychopédagogiques au profit des enfants handicapés mentaux. L'ouverture de ces centres, situés dans les communes de Bologhine, Hussein Dey et Sidi M'hamed, coïncide avec la rentrée sociale et scolaire et ce, pour répondre à la demande croissante des parents d'enfants présentant un retard mental, un trouble du spectre autistique ou le syndrome de Down. A cette occasion, M. Rabehi a salué l'ouverture de ces structures, rappelant que dans la wilaya d'Alger, "2400 enfants aux besoins spécifiques sont pris en charge par des centres relevant de l'Etat ou gérés par des associations". Les nouveaux centres assurent la prise en charge de "près de 40 % des demandes", a-t-il fait savoir, ajoutant que l'objectif escompté est qu'il y ait "au moins un centre de ce type dans chaque circonscription administrative de la capitale". Pour sa part, Mme Mouloudji a souligné que ces centres seront

supervisés par l'Etablissement de gestion des jardins d'enfants, des crèches et des pouponnières de la wilaya d'Alger "Presco", en coordination avec la direction de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya d'Alger, pour assurer "la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques et partant consacrer leur droit à l'enseignement et à l'insertion sociale via ces espaces dotés de tous les moyens matériels et humains". Et de préciser que "de nouveaux centres, actuellement en cours de réalisation, seront ouverts avant la fin de l'année en cours". La ministre a réitéré "l'engagement de l'Etat", à travers ce genre d'initiatives nobles, à "appuyer l'action sociale, la formation, l'éducation et l'investissement dans le capital humain, rappelant que le secteur de la solidarité nationale poursuit son action avec l'ensemble des partenaires et ce, "en application de la mise en œuvre des politiques publiques visant à garantir la protection et la prise en charge de toutes les catégories, sans distinction ni exclusion".

RA